

LE PEUPLE BRETON



**LANGUES RÉGIONALES
DANS LA CONSTITUTION**

**Une victoire
ou un leurre ?**

Un patrimoine qui naît

LES ESPACES REMARQUABLES DE BRETAGNE

Présentation

B 92009 - 533 - F: 3,50 €



3 789200 903508 05330

LE PEUPLE BRETON

Qui fait la Bretagne ? Écrivain vivant, debout, tu en es !

LE VERBE est encore le principal vecteur de la culture ou de l'esprit des peuples. C'est par l'écrit qu'aujourd'hui s'affirme d'abord leur identité, avant même que les formes artistiques n'aient complété le décor. Il n'en a pas toujours été ainsi et il est probable que les révolutions technologiques vont encore bousculer cet ordre. Je ne sais trop comment.

Une société, c'est la résultante d'un processus lent, accompli inconsciemment par des individus pensants ou créatifs qui sont les relais d'autres individus, peut-être moins intellectuels, mais pas moins indispensables. Ces élites qui catalysent découvrent ce que le peuple, dans son ensemble, veut partager solidairement, mais ne sait exprimer faute de mots : impression, vision profonde de ce que sont un homme, une femme, une famille, un groupe, manière d'analyser, de proposer, ou encore de s'opposer, de refuser, de tolérer ou de comprendre la nature ou les autres... Vision authentique mais forcément métisse.

Un Breton adulte sur mille écrit. Nous sommes quelque 2 000 auteurs vivants, romanciers, poètes, journalistes, auteurs d'essais, de fictions, d'œuvres scientifiques ou encore de bandes dessinées... Démontrer, émouvoir, transmettre. Tout à notre art, nous n'avons pas, la plupart du temps, la moindre idée de l'influence que, ensemble, nous exerçons. Ceux qui nous lisent le savent, eux. Pour autant notre modestie naturelle n'aura pas à en souffrir, car les lecteurs de chez nous sont loin de privilégier les seules sources bretonnes : le marketing de celles-ci n'est pas toujours à la hauteur des qualités créatrices.

Chaque année pourtant, chez nous, sortent 2 000 titres, dont une centaine en langue bretonne. Nos ouvrages sont aussi publiés et lus hors de Bretagne. Vecteurs essentiels de l'image que la Bretagne projette sur l'écran du monde. Le rêve de beaucoup est d'accéder à la « grande » édition parisienne. Ses éditeurs y disposent d'un accès privilégié aux médias, d'affaires plus rentables, quand nos propres autorités régionales, faute de moyens, ne rendent pas toujours justice à nos talents. Bref, nous sommes des petits. Mais au pays des aveugles... tout de même, quelque deux cents éditeurs

résistent et font des cinq départements de la Bretagne un espace littéraire unique et riche.

À Saint-Malo, Concarneau, Carhaix, Saint-Brieuc, Vannes ou Guérande, une centaine de salons littéraires bretons cumulent des centaines de milliers de visiteurs. Notre imagination ou

tagne. Nous avons ici, au sens noble du terme, une responsabilité politique indépendante, même si elle ne peut être partisane. C'est bien à un collègue écrivain, le regretté Xavier Grall, qu'on doit le serment : « Nous te ferons, Bretagne ! ». Manque de modestie ? À peine !

Au nom des écrivains de mon pays, je souhaite apporter une précision en forme de feuille de route : « Nous te ferons ouverte, honnête, sensible et lumineuse. » Cette année, l'Association des écrivains bretons sera trentenaire – trente ans, c'est aussi l'âge de la Charte culturelle de Bretagne, cette charte stipulait que son propos était « de mettre fin au divorce qui existait entre une culture régionale, toujours riche et vivante, et une culture dominante qui l'ignorait trop souvent ».

Cet objectif nous va bien aussi, sauf que nous ne voulons pas limiter nos vers ou notre prose à un « régional » réducteur. Nous n'avons pas pour seule vocation d'encourager le tourisme – quoique mérité et bienvenu – ou une certaine nostalgie, comme au XIX^e où l'on cultivait la celtomanie. Nous voulons avoir accès à tous les genres ! Mais cela exige une véritable décentralisation culturelle, et nous sommes encore si loin de nos modèles en Europe, pays de Galles ou Catalogne ! À cet égard, l'horizon du livre se solidarise totalement avec celui de la langue bretonne. On voit le fossé qui nous sépare encore de la compréhension qui nous est due.

Depuis Yann Brekilien, le fondateur, chaque président de notre association a apporté sa marque et sa personnalité. Mon objectif, à moi, est simple : nous ne serons pas une force tant que nous n'aurons pas rassemblé, dans le respect de tous, le quart de la masse des écrivains vivants, soit 500 auteurs de qualité. Même si nos effectifs sont en progression très significative, nous sommes aujourd'hui encore loin de cette barre à sauter. Inconcevable il y a dix ans, cette ambition, à travers notamment Internet, j'affirme qu'elle est possible aujourd'hui. J'ose espérer que cet appel sera entendu.

La Bretagne a-t-elle besoin de ses écrivains ? Ceux-ci ont-ils quelque chose à lui dire ?

<http://www.ecrivainsbretons.org>

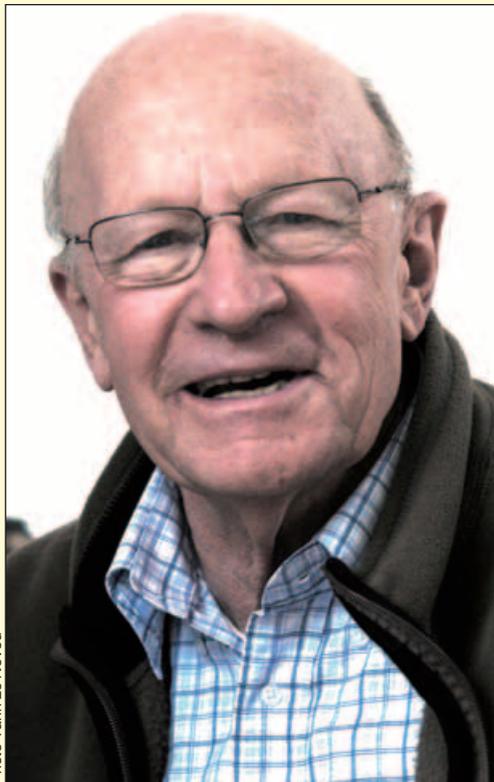


Photo Yann Le Neveu

Yves Lainé

président de l'Association
des écrivains bretons

nos analyses contribuent donc à la constitution de la personnalité culturelle collective, de la matière de Bretagne. Inspirés par son passé et son présent, nous auscultons aussi son avenir. Et cela ne nous suffit pas toujours : les Bretons appréhendent souvent l'universel !

Plus que dans d'autres régions, nos œuvres inspirent aussi ceux qui agissent et nous dirigent. Les débats institutionnel, culturel ou économique font que la société civile existe en Bre-

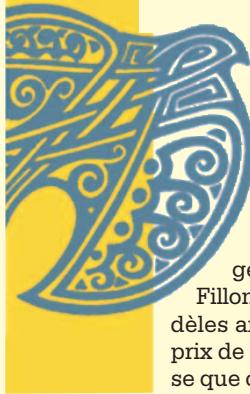
Sommaire

Souscription permanente

L'importance de vos dons ce mois-ci nous a touchés. Le PB voit se réunir autour de lui une cohorte croissante de fidèles soutiens qui sont notre meilleur encouragement pour travailler encore plus à améliorer le fond et la forme de ce magazine. Merci à tous, petits comme grands donateurs : avec votre appui, le PB va continuer à aller de l'avant.

Yves Dréan, Auray, 5 € ; Jacques Mével, Pontivy, 5 € ; Dominique Aupiais, Sainte-Suzanne (Réunion), 5 € ; Marie-Andrée Rouat, Plouhinec, 5 € ; Yannick Menez, Trégastel, 5 € ; Jocelyn Guillo, Dijon, 5 € ; Yvon Simon, Plouézec, 5 € ; Ronan Merle, Rennes, 15 € ; Michel Ezanno, Nantes, 5 € ; Jean-Claude Marchand, Saint-Pierre-Quiberon, 20 € ; Yvon Fichou, Plouha, 15 € ; Yves Le Coeur, Pontivy, 5 € ; Francis Allain, Quimper, 5 € ; Noëlla Nedelec, Penmarc'h, 5 € ; Herve ar Gall, Glomel, 5 € ; Jean-Yves Toux, L'Hermitage-Lorge, 5 € ; José Nadan, Le Faouet, 5 € ; Philippe Simon, Trégueux, 10 € ; Jean-Jacques Treguer, Gap, 15 € ; Hervé Martin, Trébeurden, 65 € ; Jacky Even, Rennes, 15 € ; Jean-Yves Bianvet, Saint-Grégoire, 5 € ; Loëz Cléach, Plonéour-Lanvern, 15 € ; Annick Boutouiller, Plestin-les-Grèves, 5 € ; Jean-Noël Magot, La Celle-Saint-Cloud, 5 € ; Frédérique Le Nedelec, Brest, 5 € ; Hyacinthe Le Bitoux, Penvenan, 5 € ; Jean-François Gillet, Sotteville-lès-Rouen, 5 € ; Pierre-Yves Burban, Lorient, 1 € ; Pierre Le Rhun, Saint-Herblain, 15 € ; Elie Gueguen, Rennes, 15 € ; Robert Seveno, Rennes, 5 € ; Philippe Scarnière, La Baule-Escoubiac, 115 € ; Marie-Thérèse Communier, Pont-de-Buis-lès-Quimerch, 5 € ; Pierre Morvan, Carentoir, 5 € ; Yannick Gaudin, La Valette-du-Var, 5 € ; Joël Querrien, Iffendic, 5 € ; Denis Forcher, Brest, 10 € ; Patrick Le Pennec, Hengoat, 5 € ; André Lavanant, Lannilis, 65 € ; Sylvain Bouder, Camlez, 10 € ; Pascal Rannou, Ernée, 5 € ; Georges Belz, Pontivy, 5 € ; Alain Hervochon, Ploemeur, 5 € ; Yves Lainé, Nantes, 5 € ; Loïc Matel, Cesson-Sévigné, 5 € ; Michèle Louah, Nantes, 10 € ; Luc Brossier, La Chapelle-sur-Erdre, 5 € ; Thierry Stiefvater, Pordic, 5 € ; Pierrick Chaussonnaud, La Couronne, 15 € ; Denis Salaun, Saint-Hilaire-du-Harcouët, 5 € ; Yves Le Berre, Penmarc'h, 15 €.

Total du mois : 611,00 €.
Total de l'année : 2 335,50 €.

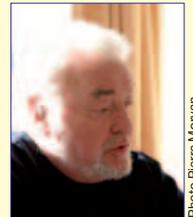


LA PÉRIODE est dure pour la Bretagne. Les effets conjugués de la mondialisation et du sarkozysme font des ravages. Aux premiers nous devons une désindustrialisation gravissime. Alors que tant d'efforts avaient été déployés pour doter la Bretagne d'une économie dégagée du sous-développement des années 1940-1970, ce sont des pans entiers des activités qui sont menacés : la pêche, bien sûr, mais aussi l'électronique, comme le montre un de nos articles.

Et les choses s'aggravent avec la politique de Sarkozy qui ne songe qu'à emboîter le pas à cette tendance. La réalité de la politique de Fillon, c'est un alignement sur les appétits du néo-libéralisme et ses modèles américains. C'est, sans vergogne, d'aider les plus riches, même au prix de la paupérisation de couches entières de population. Quand on pense que certains estimaient que la lutte des classes était passée de mode !

De plus, ce gouvernement de politiciens jacobins et réactionnaires est sûrement celui qui, depuis plus de cinquante ans, a le moins le souci de l'aménagement du territoire. La Bretagne, son identité et sa culture, sont les derniers de leurs soucis. Ce pays qui a refusé Sarkozy et qui vote à gauche depuis trente ans n'a pas leur faveur. Paris et Neuilly d'abord, Brest et Carhaix plus tard... ou jamais !

La cause défendue par ce journal depuis près d'un demi-siècle est donc plus que jamais d'actualité. Dans ces conditions, je pense que développer l'audience de notre PB est de plus en plus nécessaire. Avec votre aide, nous devons gagner ce combat.



Ronan Leprohon

Photo Pierre Morvan

- 4. Courrier des lecteurs
- 6. Iffig
- 9. Intercommunalité
- 12. Leurre de vérité
- 13. Nono
- 14. De Brest à Nantes
- 15. Ar Redadeg
- 16. Internet

- 17. Bouzar ha dall ?
- 18. Gouel Diwan 30
- 19. Tata



- 20. Levrioù brezhonek

- 21. Histoire
- 24. Sport
- 32. Philatélie
Mots croisés
- 33. PB Services
- 34. La page du PB
Le jeu du mois

Éditorial



- 5. **Mona Bras**
« On achève bien les langues »

Politique

- 6. Langues régionales dans la Constitution ?
- 7. Jean Groix



Social

- 8. France Télécom en Bretagne
Chronique d'une mort annoncée

Environnement

- 10-11. Les espaces remarquables de Bretagne



International

- 22. Chine : regards sur le nationalisme
- 23. Pays de Galles : résultats électoraux



Un jour avec...

- 26-27. Roy Eales



Pages culturelles

- 25. Spectacles
- 28. Les livres
- 29. Livre du mois
- 30. Musiques de Celtie
- 31. Selaouit



Crédits-photo de couverture : La Brière = Le Peuple breton / Patrick D. Morvan - Montpellier = DR.
Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.

Des coups de feu à blanc pour terminer une guerre

Mardi 6 mai, j'ai pris part à l'évocation historique organisée pour l'inauguration officielle du site de La Boyne, bataille de 1690, mythique pour les « loyalistes » d'Irlande du Nord, qui y voient la victoire d'un roi protestant contre les catholiques « papistes ». Dans le cadre du processus de paix, le gouvernement de Dublin a investi des millions d'euro pour mettre l'endroit en valeur afin d'y réconcilier les deux « traditions » de l'île. Impensable il y a peu, mais pari gagné. Dans la foule, des gens de toute l'Irlande, dont des dirigeants orangistes avec leur écharpe, rayonnants de joie d'être aussi bien accueillis au Sud...

Avec les participants en tenue d'époque, je marche sur la prairie au son du tambour, nous manœuvrons, nous chargeons à poudre noire des répliques de fusils du XVII^e siècle. Pour replacer l'évènement dans son cadre européen, les organisateurs ont tenu à montrer quelques justaucorps blancs (français) parmi les habits rouges, car Louis XIV avait envoyé des troupes, ce qui me vaut d'être là. À un moment, juste en face de moi, je reconnais des personnalités au premier rang des spectateurs. Si on m'avait dit en 1981, quand je suis allé à Belfast manifester pour Bobby Sands et les grévistes de la faim républicains, qu'un jour je tirerais des coups de feu (à blanc, bien sûr) à 50 mètres du leader unioniste Ian Paisley ! C'est ma petite histoire dans la grande.

« Notre histoire ne doit pas nous diviser », déclara dans son discours Bertie Ahern, premier ministre de la République d'Irlande. Des coups de feu à blanc pour terminer une guerre ? Un beau moment d'espoir, en tout cas.

Patrice Méallier,
Plouguernevel (22)



La Paix blanche

Dans son article en breton consacré à Iwan Llwyd et Bernez Tangi, Fanny Chauffin parlait (*Pobl Vreizh* – avril 2008) d'un barde gallois « mort à Verdun » après avoir envoyé son œuvre : il s'agit en fait du poète Ellis Evans, plus connu sous son nom d'auteur Hedd Wyn (la Paix blanche), tué non pas à Verdun (où il n'y avait pas de troupes britanniques) mais en Flandre, à Pilckem Ridge, le 31 juillet 1917, à l'âge de trente ans. Il remporta à titre posthume à l'Eisteddfod national, tenu à Birkenhead, la chaire bardique qui revint dans sa ferme natale à Trawsfynydd voilée de noir (elle fut appelée Y Gadair Ddu, la Chaire noire). Cette histoire a été retracée dans le beau film de Paul Turner *Hedd Wyn* réalisé en 1992, nommé aux Oscars à Hollywood, film évoqué alors dans les colonnes du PB.

Yves Jardin,
Douarnenez (29)



Mai 68 à Rennes

« Lorsque je pense à Mai 68 (...) ce qui me vient d'abord à l'esprit c'est, d'une part, la façon dont les choses avaient commencé à bouillonner dans le milieu étudiant, depuis déjà un bon moment, et, d'autre part, l'attente des Bretons après l'agitation permanente des premières années de la décennie (...) Après la bataille de la loi-programme, la « trahison des notables », dénoncée par Michel Phlipponneau, la mort du Celib en 1964, les choses ne s'étaient pas calmées en Bretagne, tant s'en faut, étant donné que les demandes des Bretons, pour l'essentiel, restaient sans réponses. Aussi, le mot d'ordre de l'UDB, « Bretagne = Colonie », trouve-t-il dans ce contexte un écho dans des catégories sociales – ouvriers, paysans, petits patrons et commerçants – que l'idée bretonne n'avait jusque-là que très peu influencés. La gauche et les syndicats ne restent pas indifférents et c'est ainsi qu'est peu à peu repris et popularisé, surtout par la CFDT au départ, le second mot d'ordre : « Vivre et travailler au pays ». Mot d'ordre qui fut le slogan fédérateur de la grande manifestation unitaire du 16 mai, à Rennes. Le lien est ainsi fait entre les mondes ouvrier et étudiant.

Parmi les étudiants, la revendication culturelle bretonne trouve une résonance de plus en plus forte. Évidence – a posteriori – si on considère que le mouvement général des idées était de se défaire des carcans, habitudes et préjugés, d'être ouverts à la différence, de permettre à chacun de s'épanouir selon ses désirs. Il ne faut pas non plus oublier qu'il y avait à l'époque de très nombreux bretonnants chez les étudiants. Nous avons organisé des cours de breton, ouverts à tous, dans les locaux mêmes de la fac des lettres, avec succès... et il ne faut pas oublier qu'il y avait, dans ces années-là, quatre à cinq fois moins d'étudiants qu'aujourd'hui. Ce travail de sensibilisation dans le domaine de la langue et de la culture bretonne en général a porté ses fruits. Le renouveau des années soixante-dix, tant vanté, en est la continuation directe pour une bonne part.

[Dans le mouvement de mai en France, on en est vite] arrivé à la critique globale du système culturel, social, économique et politique, de la société de consommation. Cependant, la grande majorité des Bretons n'étaient pas encore entrés dans cette société de consommation, et n'aspiraient qu'à une chose : y entrer ! Nous autres, étudiants UDB, savions de par notre origine et notre expérience que les Bretons aspiraient à vivre mieux et non pas à faire la Révolution. Que de discussions enflammées durant les AG et après, au « Bar bresto », place forte de la militance bretonne de gauche (il n'y en avait pas d'autre à l'époque, d'ailleurs). (...) Merveilleux mois de mai ! »

Herri Gourmelen,
Saint-Malo (35)



Enfouissement de déchets à Plouray : non à une poubelle géante aux sources de l'Ellé

L'UDB Kreiz Breizh apporte son soutien à la population du centre Bretagne et à l'association Nature et patrimoine en centre Bretagne qui s'opposent à l'ouverture d'une décharge géante sur la commune de Plouray (56). Le projet porté par la société GDE (Guy Dauphin environnement) serait implanté sur un terrain de 170 hectares près du village de Cohignac et de l'affluent de l'Ellé : le Stanven, qui se traduit par « Étang blanc » en langue française. Quelle sera la couleur de ce cours d'eau, si ce centre d'enfouissement s'installe ? L'UDB ne peut accepter qu'un tel site soit construit sur le bassin versant de l'Ellé, car les pollutions et les nuisances seront multiples pour la rivière et pour la population.

L'UDB Kreiz Breizh demande à Michel Morvant, maire de Plouray, de refuser ce projet de poubelle géante, comme le demandent les habitants de sa commune. L'UDB s'étonne du lourd silence de la communauté de communes du pays du roi Morvan, de son président, encore M. Michel Morvant, et également du silence de la commission économique directement concernée par ce projet.

Pour l'UDB, le centre Bretagne n'a pas vocation à devenir un territoire désertifié, réservé au stockage de déchets industriels. L'UDB Kreiz Breizh dit oui à l'hôpital de Carhaix et non à la décharge de Plouray.

Section UDB du Kreiz Breizh



Le Peuple breton / Pierre Morvan

On achève bien les langues...

Après un 85^e débat parlementaire depuis 1958 sur le sujet, la déception est une nouvelle fois au rendez-vous. Déception ? Non, plutôt la confirmation qu'il est vain de se faire encore des illusions sur la bonne volonté de l'État français et des gouvernements qui s'y succèdent. Lors de ce débat, ainsi que les jours précédents et suivants, nous avons pu entendre les députés de toutes tendances politiques réclamer que la générosité de la République, qui le respect de la diversité et de la richesse des langues de France. Qu'il est facile de se donner bonne conscience, à droite comme à gauche, alors que l'article 2 de la Constitution, qui ne date que du 4 août 1995, est présenté comme éternel et nécessaire à l'existence et la protection de la langue française.

Marylise Lebranchu, ancienne garde des Sceaux, l'a rappelé lors de son intervention : sans modification de l'article 2, tout texte de loi allant dans le sens de la vitalisation des langues régionales est voué à finir à la poubelle. Aujourd'hui, un citoyen peut faire respecter les droits que lui garantit l'Europe en saisissant la Cour européenne des droits de l'homme ; mais si ce citoyen est français, il ne peut pas faire respecter les droits... qu'il tient de la Constitution française. Exemple : le droit à l'expérimentation étant inscrit dans la Constitution, le conseil régional de Bretagne et son président Jean-Yves Le Drian ont déjà réclamé de pouvoir exercer ce droit concernant la politique de l'eau et la politique de l'enseignement scolaire du breton. À chaque fois ce droit a été refusé... Refus démocratique ? Constitutionnel ? Républicain ?

Parmi les arguments avancés par les ennemis d'une modification de l'article 2 et de la ratification de la Charte du conseil de l'Europe, celui du coût financier des traductions des textes officiels dans les langues régionales de France tient de la galéjade ! En effet, la France est l'État d'Europe le plus condamné pour le non-

respect des directives européennes. À ce jour, les coûts des manquements de la France vont de plusieurs centaines de millions d'euro à douze milliards d'euro, sans compter les pénalités journalières s'élevant à plus d'un million d'euro par jour ! Large-ment de quoi financer des politiques linguistiques environnementales dignes de ce nom.

À ces condamnations régulières par la Cour de justice des communautés européennes pour non respect des réglementations européennes s'ajoutent les condamnations de la France par la Cour européenne des droits de l'homme pour des procès inéquitables... Pourquoi, alors que la France, membre fondateur de l'Union européenne, s'assoit sur le droit européen et préfère faire payer par l'argent des contribuables ses très lourdes amendes, cette même France exige-t-elle, comme preuve de démocratie, le respect du droit européen par les candidats à l'entrée au conseil de l'Europe ?

Le plus pitoyable dans cette affaire – et il est stupéfiant que ce soit des autonomistes bretons qui doivent le mettre en lumière –, c'est que les ayatollahs du monolinguisme, qui s'imaginent défendre les positions de la France sur la scène internationale en condamnant les langues dites régionales au cachot, sont au contraire ses plus sûrs destructeurs. Car à chaque fois que la France agit à l'envers de ses discours, elle s'affaiblit. Plus que jamais, l'Europe des régions est pour nous la réponse à la question du nivellement des esprits et de la parole par la diminution du nombre des langues et l'appauvrissement de celles-ci au bénéfice d'une langue dominante au rabais. Les Bretons n'accepteront pas de sacrifier leur identité pour l'appareil jacobin d'un État qui ne voit son salut que derrière des barricades, constitutionnelles ou non.

Mona Bras,
porte-parole de l'UDB



Iffig

– tient à souligner la délicatesse des organisateurs de la Redadeg. Un vieux président d'une association bretonne s'était inscrit pour faire 1 km. Craignant certainement pour sa santé, ils ont fixé le départ de son périple au sommet du plateau de la Garenne à Vannes et il ne lui restait qu'à descendre jusqu'au port sans se fouler... Sympa, non ?

O

– a entendu dire qu'un mélanchon avait récemment traité Diwan de « secte » et s'était attaqué à la langue bretonne. Le même se disait fier de ne parler que le français et la langue de ses grands-parents. Heureusement que les élèves de Diwan ont moins d'œillères et sont fiers de savoir la langue de leurs grands-parents, le breton, mais aussi le français, l'anglais, et bien d'autres langues étrangères...

O

– était le 29 avril en presqu'île de Crozon pour un exercice d'alerte nucléaire. Une sirène devait avertir tous les citoyens résidant dans le « périmètre de sécurité », c'est-à-dire à moins de 2 875 m du lieu de la fausse explosion... Mais seule une minorité des futurs irradiés a entendu la sirène ! Selon les autorités militaires, « les conditions météorologiques et particulièrement le vent fort » expliquent ce dysfonctionnement. C'est vrai : parfois il y a du vent en Bretagne et Iffig estime que ne pas être fichu de le prévoir, c'est gonflé ! Quand il pense que ce sont les mêmes « compétences » qui assurent la sécurité du fonctionnement du site nucléaire, il se dit qu'on est bien gouvernés !

Langues régionales dans la Constitution française ? Restons mobilisés avant de sabler le champagne

« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » prévoit l'amendement à l'article 1 de la Constitution présenté par le président UMP de la commission des lois ; amendement adopté à la quasi-unanimité par les parlementaires, toutes tendances politiques confondues, et qui était attendu depuis longtemps.

L'UDB se réjouit de cette simple mais nécessaire première reconnaissance des langues régionales qui ne doit être considéré que comme un premier pas vers la ratification de la Charte du Conseil de l'Europe, laquelle garantit le droit à l'usage des langues régionales dans la vie publique et sociale.

Si cet amendement à l'article 1 de la Constitution représente une avancée réelle, le maintien de l'article 2 en l'état – « le français est la langue de la République » – pose question quant à l'interprétation juridique de cette mesure. En effet, rien dans ce nouvel énoncé de la Constitution, si le débat au Sénat conduit lui aussi au consensus, ne contraindra l'État à doter les Régions de véritables moyens permettant l'épanouissement réel des langues régionales. D'ailleurs les propos tenus en séance par l'auteur de l'amendement lui-même éclairent ses intentions, qui sont aussi très probablement celles du chef de l'État et du gouvernement : « Cette mention ne serait pas créatrice de droits nouveaux – en particulier celui d'exiger la traduction des documents administratifs – et elle ne vise pas à permettre à des groupes ou à des particuliers de poser une quelconque revendication. Il s'agit par contre de répondre à la demande qui s'est exprimée sur tous nos bancs de mentionner dans la Constitution l'existence de nos langues régionales. » Mentionner l'existence, fort bien, mais si c'est pour exister comme le bibelot existe sur le buffet du salon, on voit que cela ne mène pas très loin.

À l'heure où l'on assiste à un véritable retour en arrière de l'Éducation nationale dans les classes bilingues, où les ouvertures de postes prévues sont sabrées par rapport à la demande sociale, il devient urgent d'accorder à la Région Bretagne la compétence de l'enseignement scolaire du breton qu'elle demande officiellement, pour pouvoir donner à la langue bretonne les outils nécessaires à son développement.

R. L.



À Béziers en 2007, les langues régionales réclamaient leur reconnaissance.

Une nouvelle section UDB à Ancenis (44)

Réunis le 16 mai dernier à Couffé (44), des adhérents de l'UDB ont décidé de créer la section du pays d'Ancenis / Bro Ankiniz. Son périmètre est calqué sur les cantons de Ligné, Saint-Mars-la-Jaille, Ancenis, Varades et Raillé.

Le responsable de cette nouvelle section est Jean-Luc Pellerin. Le trésorier en est Jacques Renaudin et le secrétaire Luc Dupont, Ancenien de naissance.

La section a défini des actions prioritaires, et notamment elle envisage toute action visant à maintenir l'ensemble des services de l'hôpital d'Ancenis, menacé par la politique gouvernementale.

Elle défendra aussi la gratuité de l'autoroute Ancenis-Nantes ainsi que la création d'un échangeur à Ligné-Le Cellier.

Par ailleurs, elle proposera aux maires des communes des cinq cantons que soit hissé sur les frontons des mairies, au côté des drapeaux européen et français, le drapeau breton, le Gwenn-ha-du.

L'affaire Jean Groix



Jean Groix
candidat UDB
en 1978.

Le Peuple breton

« Je constate qu'en période du procès de Fourniret, l'ogre des Ardennes, vous n'avez pas publié d'article sur Jean Groix, une autre de ses victimes » (un lecteur au *Peuple breton*). Dans *Ouest-France* du 16 avril, on voit dans Jean Groix « une victime de Fourniret »...

Il est certain que l'ouverture, fin mars 2008, du procès de Fourniret, a fait remonter à la mémoire le souvenir du militant UDB Jean Groix. Mais est-il une victime du tueur ? Il y a là un abus de langage de la part des médias, soulagés de faire porter au monstre une responsabilité qui pourrait bien être la leur, partagée avec la police et la justice françaises.

Quels sont les faits ? Le 29 novembre 1990, le vétérinaire Jean Groix, militant de l'UDB, âgé de 41 ans, est arrêté à Rezé (44). Des policiers, enquêtant soi-disant sur la disparition et le meurtre de Natacha Danaï, une fillette de 13 ans, auraient été guidés par leurs chiens vers le cabinet de Jean Groix. De plus, celui-ci a une fourgonnette blanche, comme celle que la sœur de la petite disparue a vue. Et, pire, il connaît Natacha, puisqu'il l'aide à l'occasion à faire ses devoirs. On sait aujourd'hui que l'assassin était Michel Fourniret...

Mais à l'occasion de cette perquisition, c'est autre chose que la police découvre : dans une pièce située au-dessus du cabinet vétérinaire sont trouvés trois jeunes Basques en situation irrégulière, avec trois armes (qui deviendront un « arsenal » dans *Ouest-France*). Ils se rendent sans résistance. Et Jean Groix est inculpé pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » ; il est transféré et incarcéré à l'isolement à Fresnes. Un responsable de l'UDB, Michel François, sollicite *Le Canard enchaîné* pour dénoncer la mise en cause « dégueulasse » de Jean dans le meurtre de la petite fille. En vain... Et cela, alors que rapidement il est prouvé par son emploi du temps que Jean ne peut être associé à ce crime. Pourtant la presse (*Presse Océan*, *Le Télégramme*) se déchaîne et pratique un véritable lynchage médiatique à base d'amalgame

entre le crime sordide et l'affaire politique.

Car, dès le début, la police et la quasi-totalité des médias, à l'exception de *La Liberté du Morbihan*, mais y compris les télévisions nationales et les radios, dont *Radio-Bretagne-Ouest*, ont fonctionné en associant l'UDB (qui depuis 1984 condamne l'action armée en Pays Basque) et le mouvement ETA, auquel appartiendraient les Basques arrêtés. Nelly Terrier dans *France-Soir* du 1^{er} décembre affirme même que l'Armée révolutionnaire bretonne est la branche armée de l'UDB ! Alors, entre « terroristes »...

Pourtant Michel François, responsable de la fédération UDB de la Loire-Atlantique, précise le même jour dans *Presse-Océan* que « Jean Groix ne peut avoir agi qu'à titre personnel ». Et *Le Peuple breton* du 1/1/1991 écrit : « Nous ne savons pas quel est le degré réel d'implication de Jean Groix dans l'affaire des Basques. Chaleureux, accueillant, généreux, peut-être a-t-il été victime de son hospitalité ? Nous ne faillirons pas à la nécessaire solidarité humaine avec notre adhérent » et le journal invite ses lecteurs à écrire à Jean Groix en prison. L'UDB, de son côté, assume les frais de la défense de Jean.

Alors, comme l'ont affirmé quelques adversaires de l'UDB, celle-ci avait-elle trahi son militant ? C'est si faux que celui-ci, dans une lettre datée du 30 décembre, écrit de Fresnes à son camarade morbihannais Joël Guégan : « Cela m'a un peu réconforté de pouvoir te lire (...) Je te remercie de ton offre de témoigner pour moi. On verra cela en temps utile avec Maître Parent, mon avocat. Ici, les conditions de détention sont très difficiles (3 détenus par cellule). Pour le moment, ma femme n'a pas été autorisée à me rendre visite au parloir (...) Autant dire que je suis isolé. J'espère cependant que ma femme obtiendra un droit de visite au début janvier. Tenir le coup, c'est difficile. Il faut quand même espérer (...) Bonne année à toi, aux tiens et à la Fédération de Lorient. » Jean Groix veut, bien sûr, parler de la fédération UDB du Morbihan, à laquelle il était très attaché : natif d'Hennebont, il y avait pour la première fois porté les couleurs de

l'UDB, à l'élection législative de 1978.

Puis le numéro de février du PB apporte deux faits : il publie une lettre adressée au *Télégramme* par Yolande Groix, la sœur de Jean, pour protester contre la malveillance d'un portrait de son frère dans le quotidien brestois. Mais surtout, hélas, une feuille insérée dans tous les numéros, sous le titre « Douleur et colère », annonce la mort en cellule du camarade Jean Groix le 27 janvier 1991 et ajoute : « Ceux qui, par stratégie, ont fait l'amalgame entre un crime de droit commun (affaire Natacha) et un acte politique (hébergement de membres présumés de l'ETA) sont les premiers responsables de la détérioration de l'équilibre psychique de Jean Groix. Ils savent, tout comme ses proches, à quel point ce rapprochement inique l'a bouleversé. La justice française est également en cause, qui, malgré l'état alarmant du prévenu, signalé par son avocat, n'a pas pris les mesures nécessaires pour prévenir un geste de désespoir pourtant prévisible (...) Que dire aussi de l'isolement carcéral auquel il a été soumis pendant près de 2 mois, et de l'attitude d'une administration qui lui avait même interdit l'assistance à l'office religieux de Noël ? »

À Nantes, une manifestation est organisée par l'UDB devant le palais de justice avant d'aller, au cimetière de Miséricorde, fleurir la tombe de Morvan Lebesque, ce Nantais qui avait, lui aussi, mené le combat de la Bretagne et des droits de l'homme. À l'issue de la cérémonie, Michel François prend la parole pour dénoncer le contexte du suicide. La femme de Jean Groix remerciera le parti pour ce geste. Mais, même au-delà de la mort, la presse continue à se distinguer et *Ouest-France* censure le faire-part que l'UDB veut y insérer en enlevant le membre de phrase suivant : « Il est mort pour avoir ouvert sa porte et être resté fidèle à sa parole » ! Cela n'empêchera pas heureusement nombre de militants bretons d'être présents trois jours plus tard dans l'église d'Hennebont pour les obsèques. Alors « Jean Groix victime de Fourniret ? » Trop facile !

Ronan Leprohon

France Télécom en Bretagne Chronique d'une mort programmée

En 2005, la direction de France Télécom (FT-Orange) a engagé un nouveau plan d'orientation et de restructuration qui, prévu sur trois années, arrivera à terme en fin 2008. L'un des principaux objectifs de ce plan est de supprimer 22 000 postes. Évidemment, cela se traduit par une externalisation du travail vers des sociétés connexes, ou vers les pays émergents. Aujourd'hui, le nombre de départs ne correspond pas aux attentes de la direction, ce qui explique l'accélération, en cette première moitié 2008, de la mise en œuvre du plan.

La Bretagne est directement concernée par ce plan, et ce sont les bassins d'emploi morlaisien, guingampais, lannionnais et rennais, qui sont principalement menacés (mais ce ne sont pas les seuls). À Morlaix, France Télécom veut fermer le centre d'appel 1013/1015 : 28 personnes sont touchées. À FT R&D Lannion, on parle de la suppression de 85 postes, et FT R&D Rennes verrait disparaître 90 postes.

Les personnels, directement concernés, se retrouvent alors dans une situation de redéploiement, et se doivent de rechercher un nouveau travail au sein du groupe FT. Évidemment, il est fort probable qu'elles ne retrouveront pas de poste dans leur domaine de compétence et de connaissance initial, et qu'elles seront contraintes à une mobilité géographique vers de grands pôles urbains, tels que Paris. Hélas, dans ces circonstances, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. En effet, il est bien plus difficile de trouver une porte de sortie acceptable dans un site comme Morlaix que sur Lannion ou Rennes.

FT use dorénavant d'une mécanique bien rodée dans cet exercice de restructuration et a su, pendant quelque temps, opérer individuellement et dans la discrétion la suppression de postes, avant d'y ajouter l'annonce de masse. Supprimer des postes est souvent synonyme de difficultés. Dans notre cas, il s'agit d'augmenter le cash-flow organique, car France Télécom ne peut pas arguer de mauvais résultats : 7,8 milliards d'euro de bénéfices sur l'année 2007... et tout cela pour développer une politique fortement rémunératrice des actionnaires. La stratégie de FT consiste à externaliser au maximum les activités, à réduire le nombre de sites en France, à développer les collaborations avec les pays émergents (développement du centre de R&D à Varsovie, création de techno-centres en Jordanie, en Égypte), de sorte à réduire drastiquement les



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Manifestation France Télécom à Morlaix le 12 avril 2008.

centres de coûts (tels que celui de la R&D française), et à diminuer la masse salariale.

Les regards des dirigeants de FT se sont tournés vers d'autres horizons, et nous nous retrouvons face à un réaménagement destructif de notre région, car il va de soi que le départ des personnes se traduira par des perturbations inexorables sur la vie locale des bassins d'emploi concernés (écoles, commerces, vie associative...). Ce plan laissera place à la fin de l'année à un autre plan, tout aussi sombre et dont l'un des objectifs sera de supprimer 16 000 postes d'ici 2011 !

Aussi, comment pourrions-nous enrayer les prises de décision de ces machines ? Devons-nous attendre de la part de ces dirigeants peu scrupuleux de vraies initiatives pour développer et faire vivre judicieusement les centres existants en Bretagne ?

Si France Télécom persiste dans ce genre de démarche peu imaginative, il sera bon d'appeler à un boycott massif des produits France Télécom. Car les Bretons doivent savoir que ces menaces localisées contribueront, à terme, à un appauvrissement global de notre région, à un retour en arrière, et à une mort lente de notre industrie.

Dans ces circonstances, la Région n'aurait-elle pas un rôle significatif à jouer, d'autant plus que de nombreuses collectivités locales prennent l'initiative de développer individuellement leur réseau haut-débit ? Ne serait-il pas grand temps de s'écarter de cette monoculture économique, et de

favoriser de vrais plans de développement autour d'activités innovantes et non traditionnelles ? Ne devrait-on pas réfléchir à un centre régional de recherche dont l'un des objectifs serait de réellement faire aboutir des activités de recherche vers des créations d'entreprises, comme on peut le voir en Allemagne et dans les pays nordiques ?

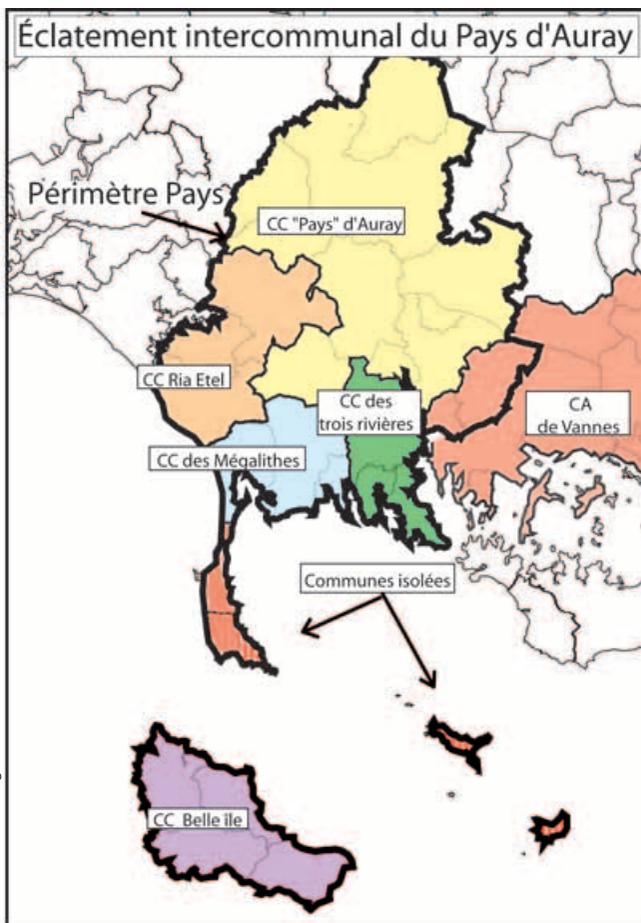
Bertrand Le Guyader



Tour des télécoms à Lannion.

Le Peuple breton / Pierre Morvan

Un modèle breton de l'intercommunalité ?



Carte Matthieu Mallégo

La Bretagne est souvent citée comme un modèle de coopération intercommunale. À quelques exceptions près, notre région est couverte par des groupements de communes, qu'il s'agisse de communautés de communes, d'agglomération ou de communautés urbaines. Cette coopération est attestée par une quasi-généralisation de la taxe professionnelle unique (TPU), signe d'une forte solidarité communautaire et d'une capacité financière importante.

Pourtant, en y regardant de plus près, ce tableau idyllique que les élus bretons aiment dresser est à nuancer. En 1995, Pasqua donne son nom à la loi d'orientation et d'aménagement du territoire, rapidement suivie par une loi dite « Voynet » qui donne naissance au « pays », institutionnalisé en 1999. En réaction, la même année, Chevènement fait voter une nouvelle loi renforçant l'intercommunalité, modèle plus urbain et plus technicien que l'« espace projet » que constitue le pays. Cette cacophonie législative illustre les divergences idéologiques qui continuent de traverser la classe politique en France.

Le but de l'intercommunalité est de pallier l'éclatement communal (les fameuses 36 000 communes), mais elle dépasse la simple question d'une meilleure gestion des services pu-

blics. Ainsi, elle doit répondre à l'adaptation de nos modes de vie. En Bretagne, en raison du phénomène de périurbanisation rendant de plus en plus floues les limites entre la ville et la campagne, la vie des habitants semble s'organiser autour d'un bassin de vie dépassant le strict cadre communal. Elle doit également porter un projet de société territorial, face aux défis que pose la mondialisation, en répondant, à la fois, à la compétitivité économique des territoires, au maintien du lien social et au respect de l'environnement.

Le projet est donc central. Est-ce pourtant lui qui a guidé la constitution des groupements et continue de guider l'action des élus ? Pour répondre à cette interrogation, il faut se demander comment se sont formés les groupements de communes : sur quels périmètres ? Avec quelles motivations ? Alors que l'on s'accorde habituellement à dire que l'échelle du bassin de vie est pertinente, on constate que la réalité est tout autre. Quatre modèles intercommunaux prédominent en Bretagne : un modèle urbain autour d'une ville-centre, un modèle périurbain en réaction à cette ville-centre, un modèle littoral composé de communes relativement riches et un modèle rural s'établissant à l'échelle du canton.

Paradoxalement, d'un éclatement communal, on passe à un éclatement intercommunal, fruit d'une exacerbation des conflits politiques locaux. En effet, le choix du périmètre est l'affaire des élus entre eux. La trame intercommunale d'Auray en donne un exemple caricatural. Cinq communautés de communes s'y sont formées (notre carte), traduisant la volonté des communes littorales riches de ne pas participer aux charges de centralité d'Auray et les rivalités politiques entre les maires de ces communes.

On reste perplexe en rappelant que l'idée initiale était de garantir l'intérêt général et le fameux « vivre ensemble » ! À la différence des pays, la loi

dite « Chevènement » montre ici l'une de ses graves limites en laissant aux seuls élus communaux la liberté de s'associer sans aucune contrainte de périmètre.

Ainsi, on peut regretter qu'en lieu et place d'un vaste débat et d'une réflexion collective avec l'ensemble des intéressés sur la pertinence des périmètres, l'État ait préféré réaliser cette réforme par des incitations financières. L'obtention des dotations de l'État a fortement pesé sur le choix du régime fiscal et des compétences : plus une communauté de communes a de compétences, plus la dotation de l'État est forte ! Cet effet d'aubaine n'est pas sans conséquence, puisque des groupements ont opté pour des compétences qu'ils ne peuvent exercer de manière efficace. Comment imaginer réaliser une politique de transport en commun à l'échelle de seulement quatre communes ?

Notre propos n'est pas de nier les avancées que constitue l'intercommunalité, en particulier en centre Bretagne, où le contexte économique a nécessité une coopération forte, ou en milieu urbain, où les projets ne peuvent se réaliser à l'échelle d'une seule commune. On peut aussi citer l'exemple de la communauté de communes de Redon qui a su faire abstraction des limites départementales afin de porter un projet cohérent sur un bassin de vie compris sur trois départements. Cependant, ces avancées ne sont pas suffisantes face aux enjeux bretons de mixité sociale, de développement économique, de préservation du milieu naturel, de maîtrise du développement urbain, de régulation du foncier...

L'absence de pertinence des périmètres reste une faiblesse structurelle de l'intercommunalité, que le pays dépasse. Dans ce cas, pourquoi le législateur n'a-t-il pas opté précisément pour cette forme de coopération ? La réponse est idéologique. En valorisant le pays, l'État aurait été contraint de réduire les compétences de la commune, de remettre en cause l'existence du département et de reconnaître celle d'une collectivité porteuse d'identité, et donc de projet... Loin de constituer une « menace », le pays reste pourtant un échelon qui s'impose par sa cohérence et sa pertinence.

Matthieu Mallégo

Les espaces remarquables

1. Concilier protection de la nature et activités humaines

LES RÉSERVES naturelles régionales (RNR) ont vocation à préserver, gérer et faire découvrir des sites considérés comme remarquables pour leur faune, leur flore, leur patrimoine géologique ou paléontologique et plus globalement pour l'originalité et la fragilité de leurs milieux naturels.

C'est la loi de février 2002 sur « la démocratie de proximité » qui a institué, à côté des réserves naturelles nationales (anciennement réserves naturelles), les réserves naturelles régionales placées, comme leur nom le suggère, sous la responsabilité des conseils régionaux. Elles peuvent être issues de la transformation des réserves naturelles volontaires (RNV), dont le statut a été abrogé par la nouvelle loi, ou être purement et simplement créées par l'exécutif régional.

La Bretagne administrative n'avait qu'une seule réserve volontaire : l'étang de Rolin à Québriac (Ille-et-Vilaine) que le propriétaire n'a pas souhaité voir évoluer en RNR. Le conseil régional se construit donc un réseau de territoires protégés avec pour objectif de classer un échantillon de milieux représentatifs de l'identité bretonne (tourbières, forêts, chaos, rivières, falaises, rivages, sites géologiques...). Dans la Loire-Atlantique, la RNV de la Grande Brière Mottière, sur la commune de Saint-Joachim, a été, elle, transformée en réserve naturelle régionale.

À l'initiative des propriétaires

Les conseils régionaux peuvent créer des RNR de leur propre initiative ou en

réponse à une demande des propriétaires. C'est l'une des premières différences entre celles-ci et les ex-RNV qui ne pouvaient être qu'une réaction à des initiatives privées. Pour le classement de ses premières réserves, le conseil régional de Bretagne a choisi de soutenir deux projets lancés par leurs propriétaires : le Conservatoire du littoral pour le sillon de Talbert (Côtes-d'Armor) et la commune de Sougéal (Ille-et-Vilaine), pour le marais du même nom. La Grande Brière Mottière est, quant à elle, la propriété privée indivise des habitants de la Brière. À noter que le sillon de Talbert est situé sur le domaine public maritime. Le fait qu'un site ayant ce statut puisse être classé différencie une nouvelle fois les RNR des RNV qui ne concernaient que les biens privés. Tous ces espaces font partie du réseau Natura 2000. Le sillon de Talbert est en outre un site inscrit et la Grande Brière Mottière est intégrée dans le parc naturel régional de Brière.

Le conseil régional a souhaité que ses réserves prennent le nom d'« espaces remarquables de Bretagne » de façon à faire référence à notre forte identité, mais aussi parce que le terme de réserve suggérait l'idée d'une « mise sous cloche », ce que les RNR ne sont pas. Elles permettent en effet le maintien d'activités traditionnelles (pâturage, fauche, etc.) et ont vocation à être les supports privilégiés d'une éducation à l'environnement dans le respect, évidemment, des objectifs de conservation du site.

La procédure d'inscription est, tout au moins en théorie, relativement simple. Dans un premier temps, un dossier de classement est constitué avec indication des limites du site et présentation des éléments qui justifient la pertinence d'une labellisation (le site doit présenter un intérêt écologique particulier). Il est ensuite soumis par le conseil régional pour avis au conseil scientifique régional du patrimoine naturel ainsi qu'aux usagers et aux collectivités territoriales dont le territoire est affecté par le projet. Une fois cette étape franchie, il est transmis au préfet, puis aux propriétaires afin d'obtenir leur accord. Une délibération du conseil régional fixe ensuite définitivement le périmètre et précise ce qui sera ou non autorisé et réglementé ainsi que les mesures de protection qui sont appliquées. Elle indique également la durée du classement, car contrairement à encore aux réserves volontaires cette durée est libre (elle est de 6 ans en Bretagne).

La démarche provoque la mise en place automatique d'un comité consultatif regroupant les représentants de l'ensemble des intéressés (partenaires institutionnels, associatifs, scientifiques et usagers) afin d'assurer une gestion cohérente du site. Il est généralement réuni une fois par an pour valider l'année écoulée et définir les orientations de l'année à venir. Ses membres sont donc amenés à s'exprimer sur tous les aspects de la vie de la réserve : stratégiques, techniques, financiers...

La gestion en elle-même est confiée, par voie de convention, à des collectivités locales, des syndicats mixtes, des associations de protection du patrimoine naturel, des fondations ou aux propriétaires de terrains classés. Le marais de Sougéal est ainsi géré par une communauté de communes, le sillon de Talbert par la municipalité de Pleubian, et la Grande Brière Mottière par la commission syndicale du même nom. Le plan de gestion décrit les objectifs que la réserve se donne en vue de protéger ses espaces naturels. Il n'a pas de valeur réglementaire et n'est pas opposable aux tiers. Plan de gestion, obligation de se doter d'un comité consultatif, voilà encore deux différences entre RNR et anciennes RNV.

La Grande Brière, un des plus beaux sites bretons, est la propriété indivise de ses habitants.



de Bretagne

Le Peuple breton / Patrick D. Morvan



Au sillon de Talbert, un tournepierre à collier, limicole qui apprécie ce milieu fait de galets et de sable.

Un partenariat

La création et l'administration des réserves sont donc le fruit d'une action concertée. L'État (direction régionale de l'environnement [Diren], établissements publics comme le Conservatoire du littoral), les collectivités locales, les associations et les représentants des usagers sont partenaires. Tous participent à la gestion dans le cadre du comité consultatif. Par ailleurs, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel, organisme qui dépend de la Diren, est chargé de valider la pertinence scientifique de la demande de classement. Il avait aussi été saisi par le président du conseil régional pour l'élaboration de la stratégie de création des réserves naturelles régionales.

Après analyse des coûts prévus par le gestionnaire (aménagement, travaux de restauration et d'entretien, achat de matériel, animations et accueil du public, suivis scientifiques) un plan de financement est engagé. Le conseil régional participe au développement des ERB dans la limite de 120 000 euro par site sur 6 ans au côté d'autres partenaires : Europe, État, collectivités, propriétaire, mécènes...

La mise en réserve suppose l'adoption de mesures définies par le conseil régional en accord avec les propriétaires, qui doivent être justifiées par la nécessité de

préserver les espèces ou le patrimoine géologique, tout en respectant les activités traditionnelles existantes, lorsqu'elles sont compatibles avec les objectifs de protection. Les territoires classés ne peuvent être ni détruits, ni modifiés sauf autorisation spéciale accordée par le conseil régional. C'est une autre différence entre RNV et réserve régionale.

Le classement peut restreindre ou interdire les activités agricoles et forestières, les constructions, la circulation et

le stationnement des personnes et des véhicules. En revanche, contrairement à ce qui est prévu pour les réserves nationales et contrairement aussi à ce qui avait cours avec les RNV, il n'est pas prévu de réglementer la chasse, la pêche ou l'extraction de matériaux. Exception : en Grande Brière Mottière, chasse et pêche sont cependant prohibées. En cas de non-respect de la réglementation, les sanctions peuvent être lourdes : jusqu'à six mois d'emprisonnement et 9 000 euro d'amende par exemple pour la destruction ou la modification de l'aspect d'une réserve sans autorisation préalable.

Bel outil, donc, que ces réserves naturelles régionales qui donnent à la Bretagne une compétence réglementaire lui permettant de protéger des sites présentant un intérêt écologique national voire international, tout en maintenant les activités traditionnelles et en les ouvrant au public dans un but de sensibilisation. Il est d'autant plus efficace et souple que le classement se fait sur la base du volontariat en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, gage de sérénité et de pérennité.

(Cet article, réalisé avec le concours de Gérard Mével, vice-président du conseil régional de Bretagne en charge de l'environnement, sera poursuivi dans le prochain numéro du PB par une découverte des réserves créées ou en projet).

Patrick D. Morvan

Le marais de Sougéal appartient à la commune du même nom.



Panne d'imaginaire

OUF ! LES REMÉMORATIONS en tout genre de Mai 68, dont le quarantième anniversaire était le prétexte convenu, sont enfin derrière nous. Les récits des anciens combattants qui vécurent le mémorable événement de l'intérieur et les diatribes enflammées de ceux qui ne cessent depuis quatre décennies d'exécrer les fâcheuses conséquences de Mai révèlent tous le même enseignement : notre époque est cruellement en panne d'imaginaire, quand nos turbulents prédécesseurs voulaient mettre l'imagination au pouvoir.

Qu'ils aient été acteurs flamboyants ou dénonciateurs forcenés de « la chienlit », tous ces commentateurs commémoratifs claironnent à l'unisson que le rêve n'est aujourd'hui plus de mise. Après avoir barboté joyeusement dans la nécessité du réalisme politique à partir du début des années quatre-vingts, ils ont désormais sombré avec goinfrerie dans la vulgarité du réalisme économique. Ils ont fait superbement litière du désir d'un autre monde. Ils ont confortablement préféré se couler dans l'ère du temps qui passe. Comme ils ont collaboré sans honte à la construction d'une société bridant chaque jour davantage l'imagination, leurs rejets sont fort dépourvus quand les tempêtes sont partout annoncées.

On connaît les deux mamelles de ce réalisme triomphant. Ils ont ravalé le politique au rang de simple serviteur zélé des forces du Marché, seules à même, à les en croire, de nous conduire au bonheur pour tous. Ils ont enfermé l'imaginaire collectif dans le marketing tentaculaire et prescriptif. Ainsi, ce réalisme-là rime affreusement avec fatalisme et formalisme. Vous pouvez rêver, mais ne quittez pas la route bornée par la Croissance et le Progrès. Tout espoir d'un autre chemin possible est calamiteux, réminiscence d'une époque à jamais révolue. Laissez donc les publicitaires vous forger une identité lisse et radieuse ! Toute singularité quittant les sentiers rebattus par l'audimat et les slogans poussant au grégarisme « consommationniste » sera regardée avec suspicion. Qu'importe de ne plus être, puisque l'essentiel est de paraître.

Parlons de la jeunesse, la jeunesse maintenant si obéissante à la prescription, si peu encline à se révolter contre ses aînés. Certes, les jeunes ne sont pas tous pareils. Ils sont de plusieurs classes, si nous osons encore utiliser ce vocable d'un autre temps. Pourtant, comme chacune d'elle est prompte à renvoyer au miroir de

la société l'image que celle-ci attend ! Toute tentation de manichéisme écartée, comment ne pas être frappés par la banale conformité des groupes repérables, à l'égard des modèles qui leur sont respectivement prescrits ? Jeunes « bobos » et jeunes « des cités » sont clairement identifiables et ne nous surprennent en rien, tellement leurs comportements se rapprochent de ce que nous attendons et qui nous a été inoculé par la « médiasphère » omniprésente. Tenue vestimentaire nécessairement de marque et langage affecté juste ce qu'il faut afin de ne pas être trop moqué pour les uns. Visière de casquette sur la nuque, uniforme plus que décontracté et parler au phrasé « rapiste » pour les autres. Bien sûr, tout ça n'est qu'apparence. Pour ce qui est de « l'agir ensemble » on repassera, l'individualisme – pour ne pas dire l'égoïsme – forgé par le néolibéralisme outrancier reprend tous ses droits.

Au jeu des apparences, et au risque d'être accusé d'utiliser les travers de la société communicationnelle à l'appui d'une démonstration, constatons que certains détails de notre environnement sont symptomatiques de la confusion des valeurs contemporaines. Ainsi, on ne va plus faire ses courses chez Monoprix, activité par trop triviale, mais on fréquente le Monop', lieu de démarcation branché. L'entreprise lucrative nous fait la vie belle. Elle s'insinue dans chaque recoin de notre existence, nous injecte à petites doses journalières l'imagination, qui hier nous était donnée par le partage vrai de désirs communs, éloignés de l'espace de la marchandise.

Le problème est que ce monde-là attire, à défaut de faire rêver vraiment. Les jeunes, à qui il reviendra de construire la société de demain, s'y engouffrent en cohortes nombreuses. Les écoles de commerce, petites et grandes, font florès, quand les études artistiques ou scientifiques sont désertées. Si nous ne sommes plus très sûrs que les imaginaires de l'artiste et du chercheur sont encore totalement préservés de l'esprit de lucre, ils existent néanmoins et doivent participer au futur du monde. Il n'y a en revanche franchement rien de remarquable à dire à propos de l'imaginaire du faiseur d'image publicitaire. Sa vision du monde n'est pas celle que nous affectionnons. Elle est pourtant aujourd'hui dominante. On ne construira demain qu'au prix de la dégradation de sa valeur. Sous la pub la plage !

Yann Fiévet



LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

LOIRE-ATLANTIQUE

Offensive du privé dans le domaine de la santé

Alors que l'hospitalisation publique de proximité tente de résister au démantèlement sarkozyen, l'hospitalisation privée fait les beaux jours des investisseurs.

À Nantes, le groupe Vedici rachète la clinique Bretéché (130 lits de médecine, chirurgie et obstétrique en centre-ville). L'an dernier, il avait racheté la polyclinique de Saint-Herblain (260 lits) et la maison de convalescence Roz ar Vor. En 2006, il prenait le contrôle des cliniques Saint-Augustin et Jeanne d'Arc.

Fondé il y a huit ans par des médecins du Sud-Ouest, le groupe, qui dépasse maintenant les 2 000 lits, a ouvert son capital à l'investisseur financier Apax, avec pour objectif un doublement de taille rapide. Curieusement (?), les spécialités hautement rentables, liées notamment à la maternité, dans ces établissements privés sont les premières visées par la « rationalisation » du secteur public...



Le Peuple breton / Michel François

La clinique de Saint-Herblain.

FINISTÈRE

Quimper : manif pour les langues « régionales »



Le Peuple breton / JCG

Devant les grilles de la préfecture du Finistère.

Il s'agissait d'une bonne trentaine, le 7 mai, à manifester, à l'appel de l'UDB, devant la préfecture du Finistère pour la reconnaissance des langues « régionales ». Plus nombreux, en tout cas, que les députés en séance « plénière » qui débattaient de la question à l'Assemblée nationale au même moment.

On pourra voir dans ce débat le symbole d'une avancée sans précédent dans le domaine des langues moins parlées en France ou, au contraire, un os à ronger, jeté à leurs défenseurs. La programmation à la Chambre un vendredi après 17 heures, la veille d'un pont, et l'annonce par la ministre de la Culture qu'il était hors de question de modifier l'article 2 de la Constitution évoquent plutôt la seconde hypothèse.

S'il s'agit d'un pas symbolique en avant, il reste quelques kilomètres bien réels à parcourir, avant l'arrivée !

CÔTES-D'ARMOR

Résistance pour la protection du TGI de Guingamp



Le Peuple breton

Mona Bras, porte parole de l'UDB (ici à gauche) était au premier rang du comité d'accueil de Guingamp.

Il s'agissait d'une cinquantaine mardi 6 mai 2008 à 10 heures précises en gare de Guingamp pour accueillir une délégation du ministère de la Justice dont le premier secrétaire général Marc Moinard. Un vrai « baroud d'honneur » organisé par le collectif « Justice en Trégor-Argoat », composé d'avocats, de salariés du tribunal de grande instance de Guingamp et

Lannion et d'élus (4 élus de l'UDB étaient présents ce jour, accompagnés de militants).

Après cet accueil animé, les manifestants se sont ensuite dirigés vers le TGI de Guingamp où ils ont continué à montrer leur mécontentement. Marc Moinard n'était pas venu pour négocier, selon lui « le décret est tombé et il faut l'appliquer », il est tout simplement venu annoncer son plan social au personnel du TGI de Guingamp...

ILLE-ET-VILAINE

Tad Ubu e Roazhon !

Vendredi 16 mai, à la maison du Champ-de-Mars à Rennes, la troupe Strollad ar Vro Bagan, dirigée par Goulc'han Kervella, interprétait *Ubu*, la pièce d'Alfred Jarry pour une unique représentation. De nombreux camarades étaient présents dans le public ; parmi eux Ana Sohier, nouvelle élue municipale UDB à Rennes, en charge du patrimoine culturel immatériel.



©AGK

Comme à l'accoutumée, la mise en scène était riche de trouvailles, les changements de décors d'une efficacité époustouflante et le jeu des acteurs sublime ! Le tout en breton *evel-just* ! Un événement trop rare !

MORBIHAN

Inauguration de la Cité de la voile Éric-Tabarly



BR

La Cité de la voile Éric-Tabarly a été inaugurée officiellement à Lorient sur deux jours. Après un concert de *Dan ar Braz* (notre photo) et l'arrivée des Pen Duick, le public a pu découvrir deux espaces d'exposition : l'un consacré à l'œuvre de Tabarly, l'autre au monde du nautisme.

Ce dernier espace, mêlant information et aspects ludiques, est trilingue (français, anglais, breton). On relèvera ce dernier point : une reconnaissance de plus pour notre langue !

La Cité, pilotée par Cap Lorient, est par ailleurs une vitrine pour le savoir-faire des entreprises de la filière nautique. Elle accompagne ainsi une stratégie de diversification des métiers de la mer sur le territoire lorientais, où d'autres chantiers s'annoncent pour les ports de commerce et de pêche.

Courir tous ensemble pour le breton. Un beau succès

Du 1^{er} au 3 mai 2008 en Bretagne, de Nantes à Carhaix sur 600 kilomètres s'est déroulée la première *Redadeg* pour la langue bretonne, au profit de Diwan cette année. Ils ont été nombreux sur les routes à y prendre part, avec beaucoup de joie et de plaisir, et il y avait beaucoup d'émotion tout au long du parcours, au départ comme à l'arrivée.

Le projet est né il y a deux ans et la route a été longue pour le concrétiser. D'abord convaincre et constituer une équipe, puis réaliser un « voyage d'étude » en mars 2007 avec un petit groupe de jeunes... et moins jeunes, pour participer à la Korrika, la course pour la langue basque organisée depuis 25 ans en Euskadi. Nous y avons appris beaucoup en échangeant avec les organisateurs, en courant la Korrika, en assistant à l'arrivée à Irunia, inoubliable, mais il restait tant à faire pour fabriquer la nôtre en Bretagne !...

une identité forte, pour lesquelles la culture et la langue apparaissent comme des vecteurs essentiels de positionnement et d'action... qui peuvent mobiliser les entreprises.

Longtemps les choses sont restées incertaines, mais peu à peu les soutiens sont venus : Diwan, bien sûr, puis le Conseil culturel et l'Office de la langue bretonne, Bretagne prospective, et d'autres encore, des entreprises au soutien indéfectible : Armor Lux, le Crédit mutuel de Bretagne (Kengredit Breizh)... et les choses se sont concrétisées, le dernier mois les achats de kilomètres ont afflué de toutes parts, les entreprises ont répondu présentes, les associations culturelles ou sportives, les bagadoù, les partis politiques (l'UDB en premier bien sûr !), les personnes seules ou en groupes, les classes des trois filières : Diwan, Div Yezh et Dihun... jusqu'aux municipalités bretonnes qui s'y sont mises. Et fi-



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Les coureurs de l'étape de Cavan (22).

connu. Jusqu'à l'arrivée le stress fut intense pour toute l'équipe de bénévoles organisateurs. Mais le jeu en valait la chandelle.

Finalement, le résultat est inespéré, enthousiasmant : il y avait tellement de monde pour courir ces kilomètres, près de 10 000 personnes au total, de Nantes à Carhaix, partageant ce plaisir de courir pour sa langue, pour la montrer vivante à tous. Le plaisir d'entendre le breton de chaque pays, le plaisir d'accompagner le porteur de témoin, le plaisir de courir ensemble, d'entendre et de parler breton. Tout cela c'est de l'espoir, c'est de la confiance pour l'avenir du breton dans la société bretonne.

Nous avons reçu depuis le départ de nombreux témoignages relatant ce plaisir, ce bonheur qui a été partagé tout au long des routes au passage de la *Redadeg*. Des événements grands ou petits se sont succédé et nous, qui avons suivi la course, avons ressenti cette atmosphère de fête qui l'accompagnait, suivant les périodes de la journée, le petit matin, la nuit, le jour, les pays, les gens, cette envie « d'y aller », de porter sa langue haut et fort, ce plaisir partagé, ce plaisir d'être ensemble. On nous avait parlé de cette « alchimie particulière » propre à la *Korrika* au Pays Basque, nous avons vu se mettre en place l'alchimie de la *Redadeg*.

Voici aussi venu le temps du bilan. Nous allons le faire sérieusement, regarder les erreurs, les réussites, les améliorations possibles et surtout envisager la suite.

Car cette réussite nous dicte déjà qu'il faut continuer, et voici venu le temps de la deuxième *Redadeg*, en 2010 sûrement, car il faut du temps pour préparer tout cela.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous sur les routes de Bretagne pour porter haut et fort les couleurs de notre langue, tous ensemble nous courons pour le breton.

Jean-Michel Sanner



On peut être membre du bureau politique de l'UDB et courir la Redadeg : Gaël Briand lors de son relais nocturne.

Il s'agissait d'un pari, il s'agissait de créer notre *Redadeg*, notre course pour le breton, et de la créer comme un événement fédérateur, un moteur nouveau pour le développement du breton. Un projet qui permettrait de réunir des personnes de tous horizons, dans un esprit festif pour le soutien à la langue bretonne.

Une manière aussi de montrer la volonté des Bretons de se réapproprier leur langue, sur tout le territoire, et leur capacité à trouver les moyens de financer cette volonté. Une manière, enfin, de rappeler que la Bretagne a la chance d'avoir une personnalité originale,

nalement plus de 700 km ont été achetés !

La première étape était ainsi franchie : la confiance nous était accordée et le pari relevé par chacun ! À cet instant, il nous restait à concrétiser ce que nous avions tous virtuellement en tête et la réussir, cette première *Redadeg* ! Finalement est venu le jour du départ, les derniers préparatifs, les véhicules, la camionnette, la sono, la sécurité. Puis la course, avec ses imprévus, ses changements d'équipe, ses petites pannes... Il fallait assurer un maximum de sécurité pour les participants et chaque pas restait un saut dans l'in-

En marge des principales manifestations bretonnes de l'été prochain, quelques festivals plus modestes méritent un détour. Certains ont également l'intérêt d'exporter la Bretagne hors de son territoire.

Celtival ➤

La troisième édition du Celtival du Don se tiendra à Guéméné-Penfao les 16 et 17 août prochains.

L'association Gwen-Menez, organisatrice, proposera un marché artisanal de produits du terroir, des spectacles de danses bretonnes, un concert de groupes celtiques et un fest-noz de clôture. La soirée d'ouverture sera dédiée au Pays Basque avec un groupe folklorique invité.

Le site Internet présente le programme, les groupes à l'affiche ainsi que des photos des deux précédents celtivals.



www.celt-isle.com



www.aubonheurdesmomes.com

Bal de l'Europe ➤

À Gennetines, près de Moulins dans l'Allier, sera donné en juillet prochain le grand bal de l'Europe. Parmi la centaine de groupes participants, les Bretons de Torr-Penn assureront la partie fest-noz.

Dans cette grande manifestation dédiée à toutes les danses des pays d'Europe, une dizaine de bals simultanés animeront les soirées du 15 au 23 juillet. Des ateliers de danse auront lieu en journée.

Le site Internet présente le programme ainsi qu'un bulletin d'inscription. Avec plus de 3 500 participants en 2007, le grand bal atteint la saturation. Il semble nécessaire de réserver son entrée.

Les férus de technique Web auront reconnu ici la présentation caractéristique d'un site Plone.



www.celtival.fr

◀ **Celt Isle**

Si le Don, au nom évocateur d'exotisme, est localisé en Bretagne, c'est un peu plus loin, au sud-ouest de Toulouse, que se tiendra le festival Celt Isle.

Créé en 2007 dans la cité médiévale de l'Isle-en-Dodon, ce festival celtique accueillera pour sa deuxième édition, entre autres groupes, **Wig a Wag** et **Sonerien Du**, les 23 et 24 août prochains.

Le site Internet explique la démarche qui a mené à la création de cet évènement. On y trouve aussi le programme des animations : défilés, concerts, repas gaulois et ateliers découverte d'arts et traditions populaires. Un plan d'accès est aussi fourni. Indispensable pour se repérer.

◀ **Jeune public**

Le festival international du Grand-Bornand se consacre depuis dix-sept ans au spectacle jeune public.

Après avoir visité la Suisse en 2007, le festival présente cette fois la très emblématique région de Bretagne, riche d'une culture forte, et d'une grande vivacité artistique.

Ainsi se produiront la compagnie Bouffou, théâtre d'Hennebont, prix 2007 du meilleur spectacle jeune public, Cirque toc, Bakalite, et bien d'autres.

Le site Internet comme l'affiche sont décorés d'un joli graphisme représentant une vache pirate jouant de la cornemuse.



gennetines.org

Skol ha deskadurezh e Sarkoland

Ne vo ket kaoz amañ deus an doare ma fell d'ar gouarnamant seveniñ promesa an danvez-prezidant a-zivout ar yezhoù a anver rannvroel e Bro-C'hall. En em c'houlenn a c'heller koulskoude petra a deuo diwar an astenn graet gant an deputeed da linennad kentañ Lezenn-diazev ar Republik unan ha dirannabl. Hervez an dezrevellour e-unan ne grou ket ar bomm « ar yezhoù-rannvro a zo ul lodenn eus herez ha glad ar Vroad » gwirioù nevez evit ar yezhoù minorelezh.

Ne vo anv er pennad-mañ nemet eus unan deus sorc'hennoù Sarkozy hag e goskor nevez-frankisourien : disfontañ selvij publik an deskadurezh ha da heul diframmañ gwir an harz-labour evit ar gelennerien. Ret eo kaout soñj deus ar pezh en doa lâret feurmour fraoñv-difraoñv an Elysée an eil gwech diwezhañ m' en-doa prezegennet en tele evit klask gwellaat ur brud aet da fall goude bloaz hepken.

« Ma vije a-walc'h, emezañ, goprañ muioc'h a gelennerien evit gwellaat stad an deskadurezh, e vefe bet an dra anat pell 'zo. » Ha setu mestr nemetañ ar Vro o terc'hel reut war-zu ar pal : krennañ 11 500 post-labour a-benn an distro-skol, war-zigarez emañ niver al liseidi war zigresk. Padal pa vez lamet ba 'n eil derez ur post kelenner evit dek skoliad nebeutoc'h ne vez krouet ba 'r c'hentañ derez nemet ur post evit hanter kant bugel ouzhpenn.

Pa vez kaoz eus klemm al liseidi nec'het evit o amzerda-zont e respont ar prezidant : « Un dra naturel eo ba 'n oad emaint. » Aet ar gelennerien digouraj ? « Kement-se a ziskouez eo bet renet fall an traoù betek-henn. » Petra a vefe d'ober neuze ? Diverrañ niver an eurvezhioù-studi, rasklañ an danvezioù-dired (pere ? ar brezhoneg ?), lakaat ar gelennerien da asantiñ ober eurvezhioù dreist-amzer. « Muioc'h a implij pe gwelloc'h gopr, ret e vo dibab », setu doare-gwelout Sarkozy.

Ministr an Deskadurezh eus e du a zisklêr : « Gant 1,2 milion implijad en Deskadurezh-Stad, un toullad miliadoù (sic) muioc'h pe nebeutoc'h n'eo ket aze emañ an dalc'h. » Ministr ar Budget, eñ, goude manifestadeg vras ar 15 a viz mae, a gave eo sach-d'e-du kenañ manifestiñ en ur lavarout : « Muioc'h din evit ober ma labour. » Forzh penaos, war-lerc'h komzoù Xavier Darcos goude manifestadeg diwezhañ ar gelennerien e oar pep hini « na pegen bras bennak e c'hellfe bezañ ar manifestadegoù, arabat gortoz e kilfe ar gouarnamant ». Padal emañ prest an aotrou Darcos da doullañ kaoz gant ar skoliataerien diwar-benn kudennoù ar c'helennerien...

Hag evit echuiñ, menoz prezidant ar Republik a-zivout al laikelezh : « Ar mestr-skol a stumm ar sitoianed ; ar beleg pe ar rabin a ro ur ster d'ar vuhez ; n'eo ket an helevap labour. » Bevet ar Republik !

H. G.

Bouzar ha dall ?



Manifestation e straedoù Sant-Malou.

Liseidi, retetidi, yaouank ha kozh, gopret pe dilabour, micherourien, implijidi ar Stad, pesketerien... kement rumm a zo er gevridigezh pe dost, war-bouez ar re binvidikañ, en deus peadra da vezañ kounnaret ha da vont war ar straed da hopal enep politikerezh gouarnamant Sarkozy. Kant miliadoù a dud o deus manifestet abaoe daou viz, pobl an tu kleiz evel-just, met ivez tud tamm pe damm diseblant ha diforzh ouzh ar politik, hag o doa lod oute zoken roet o mouezh d'an hini a zo bremañ e penn ar Stad o klask lakaat dre gaer pe dre heg e venozioù, da lavarout eo re ar frankisourien mod nevez, da dalvezout.

Abaoe ar penn kentañ en doa lâret ar prezidant da zont e felle dezhañ diskar lezenn ar pemp eurvezh labour ha tregont er sizhun evit ma c'hellfe kement hini, sañset, labourat muioc'h evit gounit muioc'h. Gounit muioc'h, emit-hu ? Gant eurvezhioù dreist-amzer evit lod eus an dud p' emañ ar re all oc'h en em zifretañ evit dont maez eus ar viser. Ha p' emañ keraouegezh ar vuhez o krennañ war ar galloud-prenañ. Ha pa gousto kerroc'h, da gentañ tout d' ar re baourrañ, soursial ouzh o yec'hed keit ha ne vo ket adingalet en ur stumm reizh doare fonsañ arc'hant ar Savete sokial. Chom a ra ar galloud betek-henn bouzar ouzh ar goulennoù a sav eus an dias. Kement-se ' zo anat ivez e kudenn an ospitalioù-nes, pezh a ouzomp-ni re vat e Breizh. Bouzar ha dall war un dro. Met se ne bado ket atav evel ma lavar ar ganaouenn.

Herri Gourmelen

Gouel Diwan 30 : gouel ar vugale hag ar re yaouank da gentañ penn

Le Peuple breton / Fanny Chauffin



Skolajidi skolaj Diwan Kemper war al leurenn.

En deizioù gouel-se ez eus bet gwelet bugale e pep lec'h, o kanañ war al leurennoù, o redek hag o c'hoari war an dachenn. Al liseidi eus o zu o doa roet an dorn evit staliañ an traoù, ober war-dro an diwallerezh bugale, ar parkañ otoioù, ar gwerzhañ hag ur bern traoù all da aesaat mont en-dro ar gouel.

D'ar sadorn, da 2 eur 15 goude merenn, e oa bet roet lañs d'an traoù gant bugale, klasoù Ann-Liz Deleon-Grimault ha Morgan Emery, eus skol Diwan Karaez. Ar vugale o doa c'hoariet ha kanet *Favenneg Bras*, ur gontadenn, kempennet gant Herri Naou. Asambles gante war al leurenn e oa Herri Naou, soner treujenn gaol, Bruno Le Manac'h, soner gitar, Joël Silvestr ouzh an taboulineoù ha Gwenhael Besnard ouzh ar saxo hag ar fleüt a-dreuz.

Gant skolaj Gwiseni e oa bet sonet un ton rock a-feson ; gant skolaj ar Releg un dañs gant kanaouennoù e kastilhaneg ; gant skolaj Plijidi, asambles gant Kanfarted Magoar eo un ton hengounel gant binvioù sonerezh a oa deuet brav-tre gante ; skolajidi brudet int evit bezañ bet trec'h alies e Kan ar Bobl. Abadenn skolaj Kemper a zo bet fromus ivez ha liesseurt, goude un ton flamenco dañset gant Airelle, en he-unan war al leurenn, plas d'ar jazz, da sonerezh Afrika, d'an dañs country, d'ar break gant 7 rapour « prest da lakaat an tan » gant an diskan-se :

*Diwan a gan,
N'omp nemet unan dre gant
Me, ne ran ket van
'Ganan ket evit an arc'hant
30 vloaz Diwan,
Me, ne ran ket van
'Ganan ket evit an arc'hant
30 vloaz Diwan,
30 vloaz emgann,
4 rapour kant dre gant
Evit lakaat an tan !*

Komzoù Axel de la Pinta a chomo ba penn an dud :

*Se ra 11 vloaz on gant ar brezhoneg
Un drederenn hepken deus ar pezh ho
peus difennet
O kanañ, o tañsal, o c'hoari, o teskiñ
Un dra hepken e ouzon n'eo ket ar
poent echuiñ
E mil nav c'hant seitek ha tri-ugent
Denez Abernot, skolaer kentañ e
Diwan
Tregont vloaz o tifenn penn da benn
Trevadennet kant dre gant amann
30 ans Diwan tregont vloaz emgann
Bretons paysans bepred ar memes
diskan !*

Arvestoù kaer zo bet kinniget gant skolajidi ha skolidi, koulskoude e oa mantrus gwelet ar c'hondisionoù evit kinnig o labour, al leurenn oa re vihan ha lec'hiet fall, pa ne oa netra bet war al leurenn vras d'ar poent-se.

Holl vugale ar skolioù kentañ derez Diwan o doa kanet div ganaouenn goude ma oa degouezhet *Ar Redadeg* : un dañs an-dro ha kanenn *Al Levenez*. Mil bugel bennak a oa bet bodet evit kanañ gant tri soner : Jakez ar Borgn ouzh ar gitar, Denis-Paul Regnier gant an akordeoñs ha Steven Aodran gant an treujenn-gaol. Ken mantrus all e oa bet an doare : bodet e oa bet ar vugale en ur c'horn, en tu dehou eus al leurenn, ur strollad niverus, ha ne oa ket moaien gwelet anezhe o kanañ.

Ur blijadur e oa bet ivez gwelet, da vare ar fest-noz, liseidi Diwan kozh war al leurenn : ar pemp muzisian eus ar strollad Startijenn, lod eus sonerien Karma, pe lod c'hoazh eus ar strollad Breizh Brothers...

Daou levr bet embannet evit ar gouel

Abaoe daou vloaz e oa bugale o labourat e-barzh ar skolioù Diwan a-benn embann daou levr : un dastumad

rimadelloù – pep klasad dedennet en doa da ijin ur rimadell ha da sevel tresadennoù livet kaer –, hag ur romant, skrivet a damm da damm gant bugale al liveoù CE2 CM1 CM2. O skrid a ranke klokaat ar pezh a oa bet ijinet a-raok gant ar skolioù all, hag e oa ivez da vezañ lec'hiet e bro o skol dezhe.

Ar c'hinnig hag al labour kempenn zo bet kaset a-benn gant Kuzul pedagogel ar c'hentañ derez, hag an embann gant Delioù.



Le Peuple breton / Fanny Chauffin

Bugale o sellet ouzh Mouchig dall.

Pa oa strollad rapourien skolaj Kemper war al leurenn e oa bet klevet ar pozioù-mañ gante : *30 ans Diwan, tregont vloaz emgann...* Ya, tud yaouank ! e ouiomp mat eo d'ar Vretoned, da lâret eo deomp-ni holl, a vo da gas war-raok ha da skoazellañ ar c'helenn dre soubidigezh ha raktresoù niverus Diwan : digeriñ skolioù, hentennoù micherel el lise, skolajoù... Hag un dra tomm-tre d'am c'halon emsaver : digeriñ ur skolaj el Liger-Atlantel a-benn miz Gwengolo, un arouez eus al labour vat bet kaset da benn gant Diwan e Bro Naoned... Stourmoù zo bet, padal an tregont bloavezh tremenet a zo bet frouezhus ken ha ken, ra vo ken frouezhus all evit Diwan ar bloavezhioù da zont.

Herve ar Gall

Tata. Berzh ur gompagnunezh eus ar Su

Sachet eo bet evezh an dud er C'hornôg war ar gompagnunezh Indezat Tata pa oa bet roet da c'houzout e vefe kinniget ganti war marc'hadoù ar broioù industriyel nevez ur c'harr-tan izel-spontus e goust, an Nano. Ur gompagnunezh kozh eo Tata koulskoude. En em astenn a ra hiziv an deiz war veur a dachenn gant 96 a embregerezhioù, eus ar siderurgiezh betek an telekomunikadurioù, ar bankoù hag ar c'hompoderezh.

Un drevadenn eus Breizh-Veur e oa India pa zastumas ar gompagnunezh Tata he lusk kentañ. Savet e oa bet e 1870 gant un embregour yaouank en doa divizet ober diouzh reolennoù an ekonomiezh mod Europa, Jamsetji Nasarwanji Tata e anv. Estreget ul luskad politikel e voe ar stourm evit ober eus India ur vroad didrevadennet. Ekonomikel e voe ivez. Nerzh a oa bet dastumet gant ar re a glaske degas da India he framm industriyel modern dezhi. Graet e voe *Swadesh* eus an hent digoret ganto. E penn al luskad-se e voe ar gompagnunezh Tata, abalamour da youl greñv he fennrenerien ha da zisoc'hoù o dibaboù.

Nerzh ekonomikel ar gumuniezh Parsi

Berzh a oa bet graet gant ar gwia-derezh artizanel en India pa oa bet trevadennet gant ar Saozon, met gwallaozet e voe ar gennad-se pa voe dastumet ul lusk kreñv-spontus gant industriezh Europa, da heul ar c'hemoù degaset er modoù produiñ adalek ar bloavezhioù 1760 gant ar mekanizadur. Aet e vefe nerzh ekonomikel India war an diskar ma ne vefe ket bet dibabet postañ en industriezh ar c'hotoñs, un danvez a zegase eostadoù fonnus war al lec'h. Ul lusk efedus a zastumas an industriezh-se adalek ar bloavezhioù 1850. Ne fazie nag al labourerien, nag ar c'hevalaoù, pinvidikaet ma oa bet marc'hadorien eus ar vro gant efedoù brezel an opium a-enep Sina, nag ar mekanikoù dre ma klaske uzinoù eus Breizh-Veur en em zizober eus o binviñj dispredet. Parsied an hini a oa e penn

an industriezh modernaet-se, da lavarout eo izili eus ur gumuniezh zo-roastrian deuet da glask repu en India pa oa bet aloubet Iran gant ar Vuzulmidi er VII^{vet} kantved. Ar gumuniezh lec'hel a rae ar muiañ gant boazoù sevenadurel an Europeaned e oa hini ar Barsied en India. Troet e oant peurgetket gant ar skiantoù hag an tachennoù micherel nevez. Ne c'heller ket kompren youl ha trec'hioù Jamsetji Nasarwanji Tata hep gouzout pe-seurt doare kumuniezh e oa e hini.



Tata Nano.

Ur geoded industriyel e-kreiz ar Janglenn

Sevel a reas Jamsetji Nasarwanji Tata un uzin nezañ eus ar re vodernañ e Nagpur e 1877, e-kreiz ar c'hornad dindan gotoñs. Souezhus-spontus e voe ar berzh. Etre 1877 ha 1920 e tegasas an embregerezh-se gounidoù hanter-kant gwech brasoc'h o zalvoudegezh eget hini ar c'hevalaoù postet en afer pa oa bet kroget ganti. Meur a uzinoù a voe savet gantañ goude-se. Broudet gant e drec'hioù war an dachenn ekonomikel, e klasas reiñ lusk d'ur siderurgiezh modern en India. War ar stern e oa ar raktres-se pa varvas e 1904. Kaset e voe ar mennad da wir gant e vibien Dorab ha Ratan. Ur geoded industriyel a voe savet evit-se e-kreiz ar janglenn, e Bihar, graet Jamshedpur anezhi. Merk anat dihun un nerzh kapitalour modern en India e voe savidi-gezh ar geoded-se. Re strizh e oa ar marc'had an dir en India d'ar mare-se koulskoude evit tizhout ar pal gortozet. Panevet ar Brezel-Bed Kentañ a lakaas ar goulenn dir da greskiñ adal-trumm er rannved e vefe bet graet

freuz-stal gant ar gompagnunezh Tata war an dachenn-se moarvat.

Ur mod ren tadelour en uzinoù

Ur mod ren tadelour a voe gant al lignez Tata en hec'h uzinoù. Sindikadoù sujet dezho a voe kreñvaet o nerzh enno diwar-goust ar re liammet ouzh ur strollad politikel. Daoust da-se e chome gwelloc'h stad ar vicherourien el labouradegoù-se eget er braz eus re India. Savet e voe ganti un aozadur evit stummañ teknikourien an industriezh e penn kentañ ar bloavezhioù 1930. War dachennoù liesseurt-eston e voe postet ganti er bloavezhioù 1910-1940, war al letioù, war an trañsportoù-nij, war ar produiñ tredan, war ar fardañ simant. War-lerc'h an Eil Brezel-Bed an hini e voe kroget ganti da sevel kirri-tan ha kirri-samm. Ne voe ket dizalc'hiezh India ur misi eviti koulskoude. Re leal e oa chomet ar gumuniezh Parsi d'ar Saozon evit bezañ gwelet mat gant mistri nevez ar vro.

Kirri-tan doareet evit ar marc'hadoù nevez

Evit 100 000 a roupioù, da lavarout eo 1 700 a euroioù, e c'hello Indeziz ar renkadoù etre prenañ bep a Nano, ar c'harr-tan marc'had-matañ er bed, ur c'harr-tan peder c'hador ennañ, lakaet da vont gant ur c'heflusker avent e sailhad gant hini ur moto. 8 Indezad diwar mil a zo perc'henn war ur c'harr-tan hiziv an deiz hepken. Jedet ez eus bet gant Tata e c'hellfe kaout sav da zaou vilion a girri-tan ac'hane da 2010, da lavaret kement ha ma oa bet gwerzhet e Bro-C'hall e 2007. Estreget kirri-tan izel o c'houst a vo produet gant Tata. Emañ o paouez prenañ ar merkoù pompadus a zo eus Jaguar ha Land Rover digant ar gompagnunezh amerikan Ford. Ur strategiezh etrebroadel a zo gant an dastolpad Indezat hiviziken, evel meur a hini eus ar Su.

Paol ar Meur

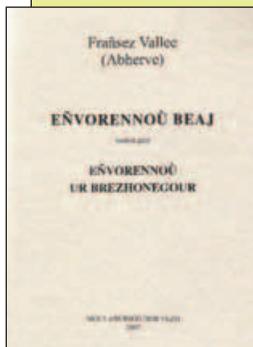
Tata, le succès d'un conglomérat industriel du Sud.

Du ha gwenn ha plas da lenn...



Lavariou an Uhelgoad gant Jañ-Mari Skragn, embannet gant Emgleo Breiz, 12 €.

Al levrig-mañ (73 pajenn) a zo graet gant kentelioù, koñchennoù ha rimodelloù bet distaget ha klevet en Uhelgoad. Renket int dre zodenn : an amzer, an dud, debriñ, evañ ha kac'hat, ar baotred hag ar merc'hed ha meur a hini all. A-wechoù n'eus nemet un toullad linennoù ha gwechoù all meur a bajennad. Lavariou 'zo zo saourus, reoù all nebeutoc'h, reoù 'zo a zo un tamm gros, reoù all fentus ha kalz anezho kentelius. Ur wech an amzer e kaver un tamm displegadenn evit sikour da gompren ster al lavar. Ul levr a lenner buan, gant plijadur met ivez gant ar santad bezañ bet lennet c'hoazh.

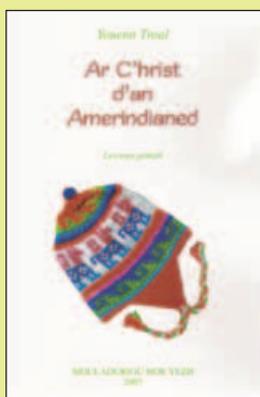


Eñvorennoù beaj, heuliet gant **Eñvorennoù ur brezhonegour** gant Frañsez Vallée (Abberve), embannet gant Mouladurioù hor Yezh, 18 €.

An eñvorennoù a gaver el levr-mañ a zo bet embannet c'hoazh e meur a

damm e *Gwalarn* pe e *Sterenn*. Ar pep brasañ anezho a zo bet lakaet dre skrid gant Meven Mordiern diwar gomzoù Frañsez Vallée. Kontañ a ra Abberve pemp beaj. E-pad ar beajoù-se ez eas da Vro-Gembre, da Vro-Skos ha da Vro-Iwerzhon. Beajoù un emsaver int : komz a ra eus darvoudoù evel ar Gorsedd, an Eistezvod, ar C'hendalc'h etrekeltiek, daremprediñ a ra tud hag a stourm evit

ar yezhoù keltiek, e evezhiadennoù n'int ket re un tourist. En eil lodenn e klever Vallée o komz eus e vuhez, eus stad ar yezh, eus e labour eviti, eus *Kroaz ar Vretoned* peurgetket. Prizius-kenañ eo kaout an holl skridoù-se strollet ha kinniget d'an dud a-vremañ. Ur sell talvoudus war ur prantad eus istor ar stourm evit ar brezhoneg e fin an XIX^{vet} kantved hag e penn kentañ an XX^{vet}, un testeni eus ar c'hentañ hag un tañva eus brezhoneg Vallée.



Ar C'hist d'an Amerindianed gant Youenn Troal, embannet gant Mouladurioù Hor Yezh, 15 €.

Goulennet en doa an Aotrou Troal digant e eskob bezañ kaset da Vro-Berou evel misioner. Aet eo du-hont

etre 1963 ha 1968 ha goude etre 1973 ha 1979.

Fellout a rae dezhañ mirout darempred gant e vignoned a Vreizh ha kroget e oa da gas dezho bep an amzer ur follennig hag a oa bet anvet gantañ *Ar C'hist d'an Indianed*. Un doare deizlevr. Kinnig a ra deomp Mouladurioù Hor Yezh lodenn gentañ ar follennoù-se. Skridoù ar bloavezhioù 1963-1964. Skridoù prizius e meur a-geñver. E keñver yezh evel-just met ivez evel testeni a-zivout Amerindianed ar Perou ha buhez ha prederiadennoù ar misioner en o zouez. Spi 'm eus e c'hello an embanner kendelc'her gant deizlevr an aotrou Troal...

Herve Lannuzel

Resevet hon eus...

- ◆ **Llena Davies** ha **Foar Vre** gant G. B. Kerverzhioù, embannet gant An Alarc'h.
- ◆ **Hañvig Foar an Nec'h** hag **Un nozvezh hañv** gant Roparz Hemon, embannet gant An Alarc'h.
- ◆ **Breiz o kana** gant Mari Kermarec, embannet gant Emgleo Breiz.
- ◆ **Lestr o hiraezh** gant Kristian Brisson, embannet gant Mouladurioù Hor Yezh.



Niverenn 267

Ha gouzoud a rit e vez kollet c'hweh devez-arad a zouar-labour bemdez e departamant Penn ar Bed nemetken, gand ar zavel-tiez ha kement zo toud ? Sed unan euz an traou souezuz a heller lenn e niverenn diweza *Brud Nevez* gouestlet d'an douar ha d'an dud. « Ema an douar o vond kuit, diskrohennet evid sevel savadurioù a-beb-seurt », a skriv Charlez an Dreo, kelenner e skol labour-douar an Nivod.

Hervez André Paul, eil-prezidant kambr al labour-douar e Kemper, n'eo ket stag ar beizanted ouz an douar evel o zud-koz gwechall : « Al labourer-douar eo e loened, saout pe voh, eo a blij dezañ dreist-oll », emezañ.

Marteze eo abalamour da ze ma ne vez ket greet kalz a van ken euz an adlodenna hag a zalh koul-skoude da zihasti ar vro evel ma tispleg Fañch Jestin, divenner ar hleuziou. War a zeblant eo heñvel awalh ar hudennou e Bro China : « Kresk ar hêriou a gemer plas douarou strujusa ar vro », a skriv ar foeter-bro Guy Bescond.

E lodenn al lennegezh, e-touez traou all, e kavoh da lenn eun heuliad gavotenn diwar-benn eured Sarko, savet gand Herve Lossec.

Evid ar pennad-kaoz eo bet Marie Kermarec oh ober anaoudegezh gand eur strollad punk hag a gan e brezoneg : Les Ramoneurs de menhirs. Dihortoz ha saouruz !

Menegom c'hoaz pennad Mikael Madeg « Plas ar brezoneg e istor Breiz ». Boaz eo Mikael Madeg da lavared didro an traou. En taol-mañ e laka ar biz war an dister a blas a vez roet d'or yezh el leoriou war istor Breiz.

Eur wech ouspenn gand an niverenn-mañ e reer tro ar bed : Bro-China, an Tibet, ar Hanada hag e laboused, an Tailand hag e roue. Yao en hent !

Patrig Gouedig

Quand des communards bretons mouraient en rade de Brest

LEURS NOMS ne figurent sur aucun monument aux morts de chez nous. La plupart d'entre eux avaient quitté la Bretagne, leur pays d'origine, pour chercher à Paris de modestes emplois. Travailleurs, ils participèrent à l'insurrection de la Commune en 1871. Certains échappèrent aux balles des Versaillais, qui utilisaient leurs frères, les « mobiles » originaires eux aussi de Bretagne, pour l'atrocité massacre du prolétariat de la capitale.

Mais ils n'échappèrent pas totalement à la répression déchaînée par la bourgeoisie bien-pensante, effrayée par la révolution parisienne. Avec ou sans jugement, ils furent déportés et vinrent s'entasser, parmi leurs camarades parisiens, provinciaux français ou étrangers, sur les sinistres « pontons » de la rade de Brest : dix vieux vaisseaux désaffectés et insalubres, prisons flottantes où le régime alimentaire et les conditions repoussantes du séjour eurent souvent raison de leurs pauvres vies.

Ils moururent alors que d'autres partaient pour la déportation en Algérie ou en Nouvelle-Calédonie. Ils moururent à bord du navire-hôpital *La Souveraine*, comme Gaston Durand, un jeune insurgé parisien, un mécanicien de 14 ans et 2 mois, un gosse... Les premiers communards arrivèrent en rade de Brest à partir d'avril 1871 et les convois se succédèrent pendant un an. Dans ces tristes cohortes, 171 communards moururent en rade et il semble bien que tous ces défunts aient été déportés sans jugement.

Parmi eux, on trouve Édouard Marin Thémoy, un balayeur de 72 ans : il décède le 21 juin à bord du navire-hôpital *La Renommée*. Il était marié et originaire de Saint-Quay-Portrieux. Le mois suivant, c'est à bord du ponton *La Ville de Lyon* que meurt Romain Joseph Blanchet, un cordonnier natif de Fougères. Il était veuf et avait 53 ans. Des Côtes-du-Nord¹, de Merdrignac précisément venait Louis Gayet, marié, 42 ans : il meurt le 10 septembre 1871 à bord de *La Souveraine*. Six jours plus tard, sur le même

navire s'éteint un journalier né à Quimperlé en Finistère, célibataire et âgé de 27 ans : il se nommait Mathurin Touvoile... Le mois suivant, c'est sur le ponton *La Renommée* que périt le charcutier Joseph Quélen, marié, âgé de presque 33 ans et natif de Plésidy, dans les Côtes-du-Nord. Enfin, le jour de la Saint-Sylvestre 1871, sur le même ponton s'éteignait Michel Troteau : il avait 64 ans et c'était un boulanger originaire d'Anetz, en Loire-Inférieure.



On ne dispose pas d'images des pontons de la rade de Brest, mais ils devaient ressembler beaucoup à ceux-ci, anglais, photographiés dans le port de Woolwich à la fin du XIX^e siècle.

Certains déportés communards, malades, ne décédèrent pas à bord de leur navire-prison. Ils furent regroupés au lazaret de l'île Tréberon, dans la partie de la rade de Brest qui dépend de la presqu'île de Crozon. Parmi ceux qui moururent dans cet établissement, on compte deux haut Bretons : la profession du premier, Louis Peignon, ne nous est pas connue, mais nous savons qu'il avait été transféré du ponton *Napoléon* en janvier 1872. Natif de Nantes, il avait 58 ans quand il décéda le 8 février. Le 9 mars 1872, c'est le tour d'un charpentier de 51 ans, provenant du ponton *Ville de Bordeaux* et arrivé en février au lazaret : il était né en Ille-et-Vilaine, dans la commune de Tremblay, et se nommait Jean Dauvergne.

Eugène Granados, quant à lui, est le benjamin des victimes bretonnes. Natif de Nantes, il était domicilié à Paris, où il fut jugé avec la plupart de ses camarades communards. Il mourut dans la commune de Roscanvel, au fort de Quélern où il était enfermé.

Il était âgé de 23 ans et exerçait le modeste métier de journalier.

Enfin, pour conclure cette triste litanie, il faut mentionner deux derniers décès qui portent à plus de 4 % le nombre des Bretons parmi les déportés de la Commune, morts en rade de Brest ou aux environs. Ces malheureux décédèrent à la maison centrale de Landerneau, où plus de 500 communards étaient détenus dans des conditions si dures qu'elles provo-

quèrent plusieurs révoltes en 1873 et 1874. Parmi les 17 communards morts dans cette prison, deux sont donc bretons : l'un, domicilié à Paris, était natif de Saint-Pol-de-Léon. Il se nommait Armand Breton et n'avait que 31 ans à son décès le 21 juin 1873. L'autre, mort peu après, était né en décembre 1819 à Saint-M'Hervé, en Ille-et-Vilaine. Ce forgeron exerçait la fonction de frappeur et s'appelait Pierre René Delhomel.

Cette incursion dans la liste locale² des victimes de la répression anti-communarde montre combien la révolte de la capitale a rassemblé de gens d'origines variées. Elle montre aussi que le peuple breton ne fut pas absent de ce grand moment de l'histoire ouvrière. On a trop souvent parlé des seuls Bretons « blancs ». On ne s'étonnera pas que le PB ouvre ses colonnes à l'évocation de nos ancêtres « rouges »... Et si, des fois, des municipalités bretonnes, lassées des « rues des Camélias » et autres « allées des Mouettes », voulaient dédier une de leurs plaques de rue à ces victimes, elles honoreront notre histoire : nous avons déjà notre provision de généraux, d'amiraux et autres Sévigné...

Ronan Leprohon

1. Les Côtes-du-Nord sont devenues Côtes-d'Armor, comme le département de la Loire-Inférieure est devenu celui de la Loire-Atlantique.

2. On trouvera cette liste complète dans l'article de Jean Foucher et Georges-Michel Thomas, « Les déportés de la Commune morts en rade de Brest », in *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1974.

Regard sur le nationalisme chinois

Michel Demion parcourt beaucoup le monde à la rencontre des petits peuples du globe. Il s'est rendu plus d'une fois en Chine. Retour sur sa vision de cet immense pays.

Le Peuple breton : Comment décris-tu la Chine ?

Michel Demion : La Chine un État extrêmement sécuritaire. Le libéralisme chinois est accompagné par le Parti qui contrôle toujours tout. L'évolution professionnelle, notamment, dépend du Parti. Le libéralisme chinois est couplé d'un nationalisme d'État exacerbé. Au XIX^e siècle, les armées occidentales détruisirent le palais de l'impératrice. De nos jours, les écoliers chinois, quelle que soit leur province d'origine, visitent ce palais, et c'est toujours le même discours patriotique qui est tenu : « Il faut que la Chine devienne forte pour que cela ne se reproduise plus. » En Chine, l'individu n'est rien, seul le groupe compte ! On est donc assez éloigné du modèle individualiste du capitalisme occidental.

Le PB : C'est 1984 de George Orwell que tu décris...

Michel : Ça, c'est le côté obscur. Mais on dit beaucoup de choses fausses à propos de la Chine, et notamment en ce qui concerne le droit des minorités.

Je ne vais pas nier que le régime chinois est autoritaire et que les minorités (de même que les Chinois) en font les frais ! Mais lorsque les bien-pensants disent que les minorités en Chine ne sont pas respectées, cela me fait sourire, car ils sont beaucoup moins virulents lorsqu'il s'agit de défendre le breton, par exemple ! On notera que le drapeau chinois lui-même évoque les minorités par ses étoiles. Il existe en Chine un ministère des minorités. Depuis la révolution culturelle, la liberté religieuse est correcte. La politique de l'enfant unique ne s'applique pas aux minorités. Le tibétain est obligatoire à l'école jusqu'au lycée (de même que le chinois toutefois). Les enseignes des magasins au Tibet sont bilingues ainsi que les papiers officiels... Bref, si heureusement la France ne maltraite pas physiquement



Le Peuple breton / Michel Demion

Michel sur la place Tien An Men au cours d'un de ses voyages en Chine et au Tibet.

ses minorités, elle ne fait pas le quart de ce que fait la Chine, question reconnaissance !

Le PB : Que penses-tu des interventions du sénateur socialiste Mélanchon à ce sujet ?

Michel : Il est fidèle à lui-même ! Pour lui, l'État et la nation se confondent. Il tient donc le discours d'un nationaliste chinois. De même qu'il refuse l'expression des Bretons en France, il refuse ce même droit aux Tibétains, aux Ouïgours, aux Naxis...

Le PB : Quelles seront, à ton avis, les conséquences des manifestations pro-tibétaines (ou anti-régime chinois) en France ?

Michel : Ce qui se passe actuellement renforce la branche dure du Parti. La jeune sportive handicapée qui s'est fait bousculer par la foule à Paris est devenue le symbole de la résistance chinoise. Il y a en Occident une certaine bonne conscience, mais il faut comprendre qu'en Chine le

Parti manipule l'information et contrôle totalement les médias. Les télévisions occidentales ne sont même pas certaines d'obtenir la retransmission des jeux Olympiques en direct. Autant dire qu'ils seront utilisés politiquement pour glorifier le régime et que la censure sera permanente. Le nationalisme chinois est fort expansionniste et conquérant : en 2004, la Chine a déplacé sa frontière d'avec le Kirghizistan de... dix mètres ! Il faut le vouloir... Le même Kirghizistan, qui avait une dette envers la Chine, s'est également vu proposer de vendre une partie de son territoire afin de rembourser. Il a fallu des manifestations des Kirghizes pour que cela n'arrive pas. Je m'étonne également que l'on parle peu de la victoire (légitime) des maoïstes au Népal. Ce mouvement a toujours été soutenu par la Chine, et cette victoire sonne la fin des espoirs d'un Tibet libre, puisqu'il est encerclé ! L'agitation médiatique à laquelle nous assistons donne des billes au régime autoritaire. Mais la manipulation n'est pas uniquement chinoise : le mouvement de contestation actuel est bien trop organisé pour ne pas avoir été planifié. Beaucoup de gens auraient intérêt à voir la Chine éclater comme l'URSS ! Personnellement, je ne suis pas contre, mais attention aux boîtes de Pandore...

Le PB : Doit-on rester les bras croisés, alors ?

Michel : L'ingérence a des limites. Néanmoins, si la presse occidentale veut poser le problème, il me paraîtrait beaucoup plus pertinent d'orienter nos caméras vers les dissidents internautes ou les prisonniers politiques chinois plutôt que vers le Tibet.

Propos recueillis par

Gaël Briand

Michel Demion a publié un carnet de route, *Particules chinoises, fragments tibétains*, aux éditions du Petit Véhicule à Nantes.



Les adresses à utiliser

Pour adhérer : UDB - 9 rue Pinot-Duclos - Saint-Brieuc

Pour écrire : 9 rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc - udbcontact@udb-bzh.net

Pour téléphoner : 02 96 61 48 63

Site Internet : www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :

Groupe UDB-Gauche alternative - 13 C rue Franz-Heller - 35700 Rennes cedex

Élections au pays de Galles. Le score du Plaid Cymru

Le 1^{er} mai dernier ont eu lieu les élections aux 22 conseils locaux gallois (conseils de comté, parfois comparés à nos conseils généraux, ou conseils de ville ou de grandes communes comparables à nos conseils d'agglomération). Ces élections ont été marquées par un net recul des travaillistes, des gains, importants, des conservateurs et des nationalistes gallois du Plaid Cymru, limités, des libéraux-démocrates.

	2004	2008	Diff.
Travaillistes	466	344	- 122
Plaid Cymru	174	207	+ 33
Libéraux-Démocrates	141	162	+ 21
Conservateurs	111	173	+ 62
Autres	362	373	+ 11



DR

Ieuan Wyn Jones en campagne :
« Le Plaid Cymru est maintenant un parti pour l'ensemble du pays. »

L'évolution des partis britanniques

Le Parti travailliste, premier parti au pays de Galles, est en net recul. C'est là un désaveu du gouvernement britannique du « New Labour » qui recule dans 18 conseils, aussi bien dans les anciennes régions minières du sud et du nord que dans le centre rural. Il se maintient dans 2 conseils et progresse dans celui d'Anglesey (où il n'était pas présent en 2004) et de Bridgend au sud. En 2004, il contrôlait 8 conseils, en ayant la majorité absolue ; il en perd 6 en 2008, dans les vallées du sud ; il ne conserve que ceux de Neath Port Talbot et Rhondda Cynon Taff. Mais il reste le premier parti du pays dans 10 conseils.

Le Parti conservateur devient le 3^e parti en devançant les libéraux-démocrates. Il progresse nettement au nord-est anglicisé, dans les conseils de Conwy et de Denbigh, où il conforte même sa première place. Il garde le contrôle de celui du Monmouthshire et prend celui de la vallée du Glamorgan, mais sa progression y est plus lente. À l'issue de ces élections, le Labour et les conservateurs contrôlent chacun deux conseils, mais ils n'ont pas d'élus dans 7 conseils. Les libéraux-démocrates ne contrôlent aucun conseil, même s'ils sont la première force politique dans ceux de Cardiff, du Powys (centre intérieur) et de Wrexham au nord. Ils n'ont pas d'élus dans 2 conseils. Les

« autres » conseillers n'appartiennent à aucun (grand) parti ; ils sont les plus nombreux ; ils contrôlent le conseil d'Anglesey ; dans les autres conseils, les grands partis sont en coalition (LD et Plaid dans celui de Cardiff).

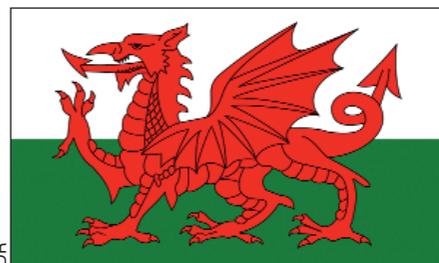
Nets progrès du Plaid Cymru

Le Parti du pays de Galles conforte sa place de 2^e parti. Il progresse dans 11 conseils, aussi bien dans les vallées du sud que dans l'agglomération de Cardiff, aussi bien dans le nord et le nord-est anglicisés, que dans les régions rurales intérieures. Ses gains les plus importants sont enregistrés dans le Carmarthenshire, au sud-ouest (où il gagne 14 sièges et double sa représentation), dans ceux de Caerphilly, de Rhondda et de Torfaen (où il n'avait pas d'élus en 2004) dans les vallées du sud, comme dans le Wrexham (où il n'était pas présent en 2004) au nord-est. Il se maintient dans 4 conseils et recule dans 4 conseils, ceux du Monmouthshire et du Glamorgan, fiefs conservateurs, celui de Swansea, fief travailliste, et surtout celui du Gwynedd au nord-ouest, seul conseil qu'il contrôlait et dont il perd le contrôle. Il est encore absent de 3 conseils, 2 dans les vallées, et celui du Powys, fief libéral-démocrate.

Dans le Gwynedd

Le Plaid Cymru avait, depuis 1995, la majorité absolue et donc le contrôle du Gwynedd, région du nord-ouest, à la fois montagneuse et littorale, fortement galloisante.

Les travaillistes y perdent 4 sièges, les libéraux-démocrates 1, mais c'est le Plaid Cymru qui connaît le plus grand recul en perdant 8 sièges et la majorité ab-



DR

Le drapeau gallois.

solue. Le président du Parti du pays de Galles, le chanteur Dafydd Iwan, n'est pas réélu. Ce net recul s'explique essentiellement par la politique scolaire suivie par la majorité nationaliste. En raison d'une chute des effectifs des écoles primaires, le conseil du Gwynedd avait décidé, dans un souci d'économie, de supprimer 29 sites scolaires sur 106, de regrouper les directions d'école, et de créer de nouvelles écoles territoriales. Ces mesures prévues depuis deux ans ont provoqué un vif mécontentement et un administrateur d'école a même accusé le conseil d'avoir « trahi les petites écoles rurales ». Elles ont entraîné l'apparition d'une nouvelle formation Llais Gwynedd, la « Voix du Gwynedd » qui a obtenu 12 sièges. Le leader du Plaid Cymru, Ieuan Wyn Jones, a déclaré qu'au soir du 1^{er} mai il y avait « de nets succès dans certaines parties du pays de Galles, montrant que le Plaid Cymru était maintenant un parti pour l'ensemble du pays », mais a estimé que le résultat dans le Gwynedd était « une grande déception » et qu'il y avait des leçons à en tirer.

Yves Jardin

La baie de Tremadog dans le Gwynedd : la contrée échappe au leadership du Plaid Cymru à cause de la division des nationalistes.



DR

En Bretagne le rugby n'est pas à l'ouest !

Toulouse, Biarritz, Montferrand, Perpignan... il est courant de lire qu'en dehors du Stade français le rugby n'a pas de visibilité au nord de La Rochelle.

Ce jeu populaire chez nos voisins celtes respire cependant la santé en Bretagne. Vannes et Saint-Nazaire portent le Gwenn ha du en fédérale 1 (troisième division), Trignac, Lorient-Lanester, Vitré, Grand-Champ, Plouzané, Quimper, Nantes et Rennes en fédérale 3. Et, honneur aux dames, le Stade Rennais dispose d'une équipe féminine dans l'élite du Top 8 ! Sur la planète ovalie, la Bretagne n'est pas à l'ouest, comme le dit l'un des slogans du R2L, club issu du rapprochement entre Lorient et Lanester « avec l'objectif de porter un véritable projet sportif et éducatif sur le pays de Lorient », dixit son co-président Éric Mahé.

Un tournoi celtic et international

Ce club organisait, comme tous les ans depuis 2001, le tournoi des Trente les 10 et 11 mai derniers. « Ce nom fait référence au célèbre combat des Trente, car nous avons toujours souligné la dimension bretonne et celtique. Et puis il s'agit de faire référence aux valeurs de courage, à l'esprit de combat, sans oublier le partage et la convivialité », dit Éric Mahé. Un courage nécessaire aux bénévoles mobilisés pour accueillir 1 500 jeunes issus de 22 clubs de Bretagne, de France, mais aussi d'Écosse, de Russie ou d'Afrique du Sud. Les membres des écoles de rugby bretonnes ont pu ainsi se mesurer à leurs homologues du Stade français.

Au-delà de l'aspect sportif, ce tournoi est aussi un temps de convivialité ouvert sur la ville, avec notamment une parade mêlant les équipes, bagadoù, cercles et pipebands.

« C'est un événement qui exige un travail considérable, car il représente une fois et demie notre budget annuel », souligne Éric Mahé, qui se prend à rêver d'une finale sur la pelouse du Moustoir, celle qui accueille les footballeurs de Ligue 1 et les Nuits magiques de Lorient. Beau début : le sérieux des organisateurs leur a permis de signer un partenariat avec le Festival interceltique pour organiser un match entre le R2L et une sélection galloise le 9 août prochain, en attendant une sélection asturienne en 2009.

Un sport en progression

« La Coupe du monde a fait progresser le nombre de licenciés, précise encore Éric Mahé. Mais nous nous y étions préparés en formant à l'avance nos encadrants. Ainsi, chez nous, ils sont à la fois entraîneurs sportifs, avec le brevet fédéral, et éducateurs, avec le bafa. »

Propos confirmés par le comité Bretagne qui relève une progression de 51 % chez les jeunes, contre 36 % en moyenne française. Ce sont aujourd'hui 73 clubs qui sont recensés dans les cinq départements, alors que le premier championnat de Bretagne réunissait 6 clubs en 1949 !

Le rugby breton était décidément à la fête en ce mois de mai, qui a vu aussi le Rugby Club bigouden fêter ses 40 ans le même week-end. À l'heure de l'anniversaire du slogan « sous les pavés la plage », il organisait un tournoi de *beach rugby* à l'Île-Tudy... De même, il est à noter que trois joueuses du Stade Rennais ont participé au championnat d'Europe à Amsterdam avec le XV de France.

Yann Syz

Rendez-vous : le 9 août à Lanester, au stade de Locunel où le R2L rencontre une sélection galloise. L'autre grand rendez-vous 2008 pour le rugby breton est, bien sûr, le centenaire du club nazairien le 30 août. À ne pas manquer.

Éric Mahé (à gauche) et Yann Syz.



Festival de Cornouaille – 19 au 27 juillet 2008

L'impressionnante affiche de la 85^e édition

Vitrine en constante évolution de la culture bretonne d'hier et d'aujourd'hui, le Festival de Cornouaille remettra le couvert du 19 au 27 juillet prochain, pour une 85^e édition qui, d'ores et déjà au vu de la programmation, s'annonce fort belle.

Car le Festival de Cornouaille, qui, en dépit de son grand âge, n'a pas pris une ride, a bien l'intention de demeurer un haut lieu de la culture bretonne qui allie tradition et modernité, découvertes et créations, partage et convivialité, rencontres de l'identité bretonne avec les cultures du monde.

D'un rayonnement européen et international, ce festival, ce sont plus de 3 500 artistes pour près de 180 spectacles et animations. Et également 650 bénévoles pour 260 000 festivaliers en 2007. C'est enfin un budget de 1 250 000 €. Excusez du peu ! Nous l'avons dit, l'édition 2008 sera très riche avec ses grands spectacles de l'espace Gradlon, ses soirées cabaret de l'Évêché, ses *Quais en fête* ainsi que ses festoù-noz, stages, concours, défilés et l'université d'été.

À l'espace Gradlon tout d'abord, qui pour la troisième fois accueillera les grands concerts du soir. Tout débutera par un fest-noz du samedi animé par trois des groupes les plus allumés de la scène bretonne actuelle. Se succéderont David Pasquet Group, Plantec et Hiks, que Pierre Morvan vous présentait récemment dans *Selaouit*.

Place à l'Irlande et à la musique celtique le dimanche, avec Lúnasa qui nous fait le plaisir de venir pour la deuxième fois à Quimper, eux-mêmes suivis par Urban Trad. Le lundi, changement de style avec les danseurs d'Europe de l'Est de Georgian Legend. Le mardi 22, le brodeur Pascal Jaouen présentera sa collection de modèles inspirés de la tradition bretonne dans une mise en espace de Mik Jegou (chorégraphe des Eostiged), le tout mis en musique par Miss Blue. Le mercredi verra le grand retour d'Alan Stivell, lui-même précédé d'un petit groupe qui monte : Ozan Trio. Le jeudi 24, et pour la première fois à Quimper, la Canadienne Loreena McKennitt occupera la scène. À coup sûr le spectacle le plus attendu.

Le vendredi, le label quimpérois Keltia Musique fêtera ses 30 ans au cours d'une Nuit des étoiles celtiques qui

permettra d'y applaudir Loreena McKennitt, Dan Ar Braz, le Bagad Kemper, Red Cardell, Nicolas Quemener et Ronan Le Bars, Jamie McMenemy, Orion, Anne Auffret, Jean Baron et Christian Anneix, Louis Capart, les Goristes, Gayane et Cécile Corbel, etc. Une occasion à ne pas manquer. Le samedi, place à la danse avec le nouveau spectacle de la confédération War'I Leur, Lagad Tan. Enfin pour clore la semaine, le groupe corse I Muvrini reviendra offrir les magnifiques polyphonies de leur île natale.

À l'espace Évêché, les lundi, mardi et mercredi, on aura trois spectacles jeune public autour de Gérard Delahaye, Margoden Théâtre et Pierre-Claude Artus et, chaque soir, trois concerts d'ensembles qui seront proposés de 19 h à minuit pour la somme de 10 €, ainsi qu'un concert de bagadoù le dimanche 27 juillet.

D'autre part le dimanche 20, l'église Saint-Mathieu recevra l'ensemble choral du Bout du monde qui présentera son récent album *Deiz al lid*. Comme l'an passé, le festival accueillera le championnat national des bagadoù de 3^e et 4^e catégories. Et puis, bien entendu, les incontournables sans lesquels le Festival de

Cornouaille ne serait plus celui de la culture bretonne : le *Sadorn ar Vugale* avec le défilé des cercles d'enfants et le spectacle qui s'ensuit ; le grand défilé des guises ; l'*Abadenn veur*, avec l'élection de la reine de Cornouaille et le triomphe des sonneurs. Ce sera enfin *Quai en Fêtes* qui, la semaine durant, accueille des artistes et artisans le long de l'Odet, des animations, des ateliers pour enfants, des stages de danse et de broderie, ainsi que des dizaines de concours en tout genre.

Philippe Cousin



Loreena McKennitt.

Roy Eales,

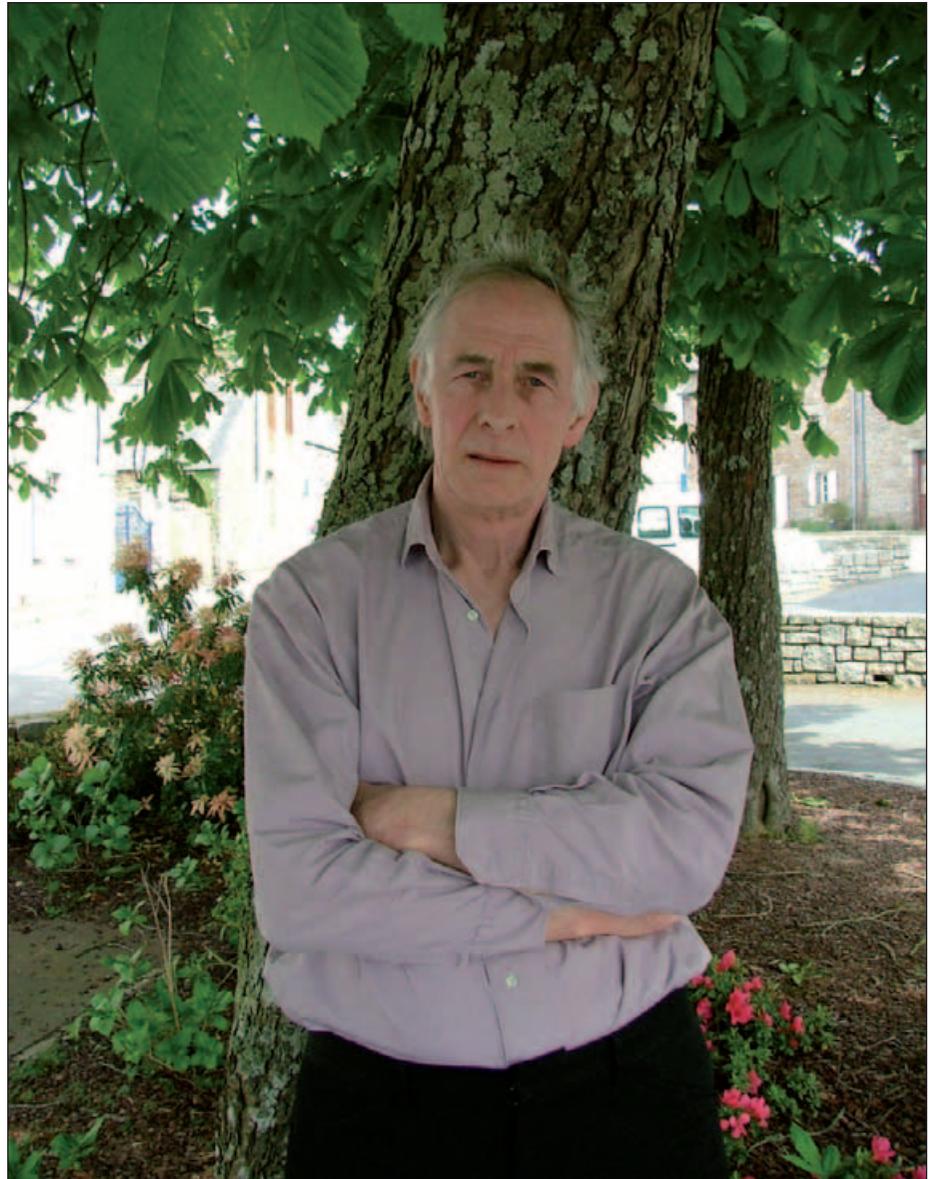
Samedi 26 avril 2008, sous un soleil radieux, je retrouve Roy Eales à Vieux-Marché près de Plouaret. Avec un accent anglais typiquement londonien, Roy commence la conversation par un « Mon' a wa mat » (*Mont a ra mat*). Roy a appris le breton avant le français...

Il m'a donné rendez-vous à la salle des fêtes de Vieux-Marché où se tenait, du 25 au 27 avril, le salon « Les Arts et la vie – *An Arzoù hag ar vuhez* ». Roy est très connu dans le milieu journalistique, notamment pour avoir travaillé pour le prestigieux journal *The Economist*. *Le Peuple breton* lui avait déjà accordé quelques lignes concernant son dernier livre paru en 2004. Une personnalité très touchante que l'on peut rencontrer souvent dans les festoù-noz trégorrois et les manifestations pour la cause bretonne.

Le Peuple breton : Roy, peux-tu nous parler de ton parcours ?

Roy Eales : Je suis britannique, né à Londres, j'ai fait mes études aux États-Unis, à l'université de Maryland puis à Harvard. Pour me faire de l'argent de poche pendant mes études, j'écrivais des articles de presse pour le *Washington Daily News*. Je les écrivais entre 6 heures et 10 heures du soir !

La poésie, je l'ai commencée à l'âge de vingt ans ; j'ai écrit mes premiers poèmes pour Suzan, ma femme, avec qui je me suis marié à Washington en 1962. Ça a été un vrai coup de foudre



Le Peuple breton / Gwendal Rioual

Roy Eales.

Chaque mois
depuis 1969

armor

présente
et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 90206
22402 LAMBALLE CEDEX

entre elle et moi. Nous avons souhaité rentrer à Londres en 1967, les États-Unis n'étaient pas faits pour nous, c'est une société de plastique ! Je n'y étais pas à l'aise, c'est l'économie qui domine, tout est en rapport avec l'argent... L'homme est considéré comme un vulgaire consommateur. J'ai donc continué mon travail de journaliste à Londres, d'abord pour *The Economist*, puis comme indépendant.

Avec Suzan, j'habite aujourd'hui à Pluzunet depuis plus de vingt ans. Depuis mon arrivée en Bretagne, j'ai publié trois livres : *Lignes sur le fil breton*, en 1997, *On ne peut pas changer la fa-*

çon dont vient la pluie, en 2001, et le troisième en 2004 intitulé *Ce qui compte le plus est ce qu'on fait*. Je vais souvent exposer mes livres dans les salons un peu partout en Bretagne et nous avons des concerts avec le groupe Kej qui met en musique mes poèmes.

PB : Comment Suzan et toi êtes-vous arrivés en Bretagne ?

Roy Eales : La première fois fut en 1983 pour les vacances, nous sommes tombés amoureux de la Bretagne ! Cet endroit était quelque part comme chez nous, mais en mieux. Ici,

La Bretagne au cœur... et le cœur sur la main

la notion d'espace est incroyable, il y a beaucoup d'espace physique entre les gens et ils sont à la fois tellement rapprochés et tellement ouverts sur le monde. Ce que je pense de la Bretagne et des Bretons est inscrit dans mon premier livre : « La Bretagne est le chaos dans l'air, la fertilité sauvage de la terre, une union étroite entre ce peuple, cette terre et la mer. Tout cela semble correspondre directement à mes racines. Ici le pire met plus de temps à arriver. C'est un privilège de vivre au milieu de l'Atlantique, très loin de la cage urbaine dans lequel le tumulte est synonyme de culture et où ce qui compte le plus est une place de parking réservée. Ici la bonne nature vient en premier. Il y a quelque chose d'admirable et, peut-être, de prophétique pour l'Europe dans le comportement sans prétention des Bretons, dont l'instinct naturel est d'être gentil, dur, rusé, résistant face aux fracas généralisés et par-dessus tout de préserver leur culture – leur langue, leurs légendes, leur art, leur musique, leurs chants, leurs danses, leurs plaisanteries, leurs nourritures et leurs boissons (...) » Nous nous y sommes installés définitivement depuis 1991. Nous vivons aujourd'hui à Pluzunet, nous vivons la Bretagne : les festoù-noz...

PB : Pourquoi écrire des poèmes sur la Bretagne et les traduire en plusieurs langues ?

Roy Eales : Écrire des poèmes est ma manière de m'impliquer pour la Bretagne, d'apporter ma contribution. Je pense qu'il est très pertinent que l'artiste regarde le monde dans lequel il vit avec un œil extérieur. J'écris ce que vivent les Bretons, ce qu'ils font ! Je les fais traduire en breton, en français et en allemand. En fait, je fais en sorte de d'abord disposer dans mes livres le poème en anglais qui est ma langue maternelle, puis en breton, puis en français et en allemand. C'est important pour moi de traduire mes poèmes en breton, c'est un peu comme si je hisçais un drapeau breton au-dessus des autres drapeaux, je souhaite mettre la langue bretonne en avant.

PB : Quelles sont les personnes avec qui tu travailles ?

Roy Eales : Ce sont des musiciens, des poètes, des traducteurs, des

chanteurs... J'ai beaucoup travaillé avec Sacha Juritz qui, malheureusement, est décédé en 2003. Il est l'auteur des illustrations de mes trois premiers ouvrages. Sacha fut aussi le fondateur de la maison qui édite mes livres : Pawel Pan Presse, une maison d'édition qui a plus de trente ans aujourd'hui et qui publie des textes poétiques et ses dessins. Il était slave, moi anglais, le hasard a fait que nous nous sommes rencontrés ici, dans le Trégor, et nous avons ensuite travaillé ensemble, puis il s'est installé à Saint-Éloi, près de Louargat. Mon dernier livre paru en 2004 est en quelque sorte un hommage à Sacha et à sa veuve Lün...

Il y a des spectacles qui se sont montés à partir de mes poèmes, on joue avec les mots, avec les différents langages : breton, anglais, français et allemand, avec notamment Nanda Troadec, le groupe de musique KEJ, nous avons fait plein de concerts et partout, même en Allemagne. Fañch Peru, mon ami, a traduit pour mes livres tous les poèmes en breton.

PB : Quels sont tes projets artistiques ?

Roy Eales : Lors des spectacles, le public nous demandait si nous avions réalisé un CD, alors, il y a maintenant deux ans et demi, nous avons abouti à un projet dont le résultat sera disponible courant septembre. Nous avons décidé ensemble des poèmes choisis. Ce CD sera un mélange des quatre langues que j'utilise dans mes

poèmes avec en plus le gallois. Les styles de musique seront très variés : jazz, classique, bretonne... Avec les participations de Jean-Michel Veillon et Yannick Jury comme directeurs artistiques, c'est moi qui m'occupe des *words*. Fañch Peru et Bernez Tangi lisent les poèmes en breton, Nanda Troadec en français, Marianna Butenschöen en allemand, je lis en anglais et Owen Martell en gallois, le tout accompagné du groupe KEJ.

Mon prochain livre sortira dans deux mois : *On the road to no end* ; en français *Sur une route sans fin*. Il sera publié en quatre langues, comme d'habitude : breton, anglais, français et allemand. C'est un mélange de prose et de poésies. J'ai écrit ce titre comme symbole du monde qu'on habite, où l'on peut trouver trop de tout, violence particulièrement, et comme seule « contre-balance », l'espoir. Normalement, le livre sortira fin juin.

Une route sans fin sur laquelle Roy Eales continue d'avancer, dans cette contrée qui, selon lui, est un des derniers « havres de paix et d'humanité » sur notre terre. Sa façon de résister, c'est de vivre ici en Bretagne, dans le Trégor, d'écrire des poèmes, de parler breton avec les commerçants de Pluzunet et de partager son art avec le milieu culturel breton.

Propos recueillis par

Gwendal Rioual

Bulletin d'adhésion



Rejoignez l'UDB !

Prénom

Nom

Adresse

.....

.....

.....

.....

.....

À adresser à

UDB 9 rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc
avec un chèque de 24 € minimum

◆ Un siècle de socialismes en Bretagne



En 2005, un colloque international qui s'est tenu à Brest a présenté, en une vingtaine d'interventions, les multiples facettes d'un socialisme maintenant majoritaire en Bretagne. Les actes du colloque, récemment publiés sous la direction de l'historien brestois Christian Bougeard, constituent un ouvrage passionnant et accessible.

L'article de Claude Geslin, consacré aux premiers pas de la SFIO en Bretagne, nous montre que l'aventure commence en fait en 1900 quand des Bretons des cinq

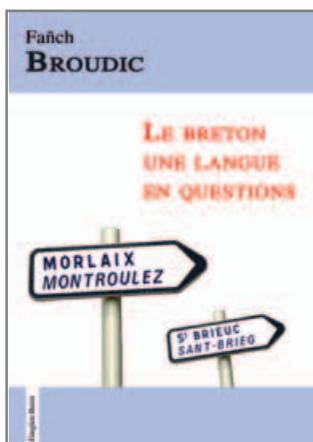
départements, conduits par le Nantais Charles Brunellière, mettent en place la FSB (Fédération socialiste de Bretagne), malgré de fortes réticences parisiennes. En 1907, on se résignera à la mise en place de fédérations départementales... Les autres communications traitent de périodes limitées ou de territoires particuliers et permettent de cerner des aspects, mal connus jusque-là, du socialisme en Bretagne, y compris de l'histoire du PSU (Parti socialiste unifié) dans notre région.

Quelques comparaisons sont possibles à la lecture de communications sur la Bourgogne, la région Rhône-Alpes, Marseille et la Belgique. Des responsables du PS breton d'aujourd'hui évoquent également leur parcours. Un index très détaillé favorise la consultation du livre.

Jean-Jacques Monnier

(PUR-CRBC, 324 p., 19 €)

◆ Le breton, une langue en questions



Que représente le breton pour ceux qui le parlent ? Et pour ceux qui ne le parlent pas ?

Aujourd'hui, les Bretons sont largement favorables à la langue bretonne, mais il se parle beaucoup moins. Le symbole, que l'on accrochait au cou des enfants parlant breton, a été utilisé de 1830 à 1960...

En dix études documentées, rigoureuses et passionnées, Fañch Broudic, l'homme de télévision et chercheur, nous livre une enquête sur l'évolution, l'état actuel et le devenir de notre langue. Que ce soit

la presse, le cas Roparz Hemon, les femmes et le breton, l'opinion des Bretons concernant leur langue, tous les aspects sont abordés.

On sait l'action pour le breton que mène Fañch Broudic depuis des lustres, et nul n'ignore le nombre d'ouvrages traitant de notre langue, mais il est utile de réaffirmer périodiquement le fil du rasoir.

Klaod Thomas

(Emgleo Breiz, 200 p., 14,90 €)

◆ Le Secret de la dame blanche



Une mystérieuse femme vêtue de blanc erre à la nuit tombée sur la RN 164 qui relie Rennes à Châteaulin. À partir de cette légende qui prend corps se déroule une intrigue haute en couleur, avec pillage d'explosifs, attentats de l'ARB, usine de traitement de lisier...

On voit que les lecteurs du PB ne seront pas dépaysés. Claude Pasquet est né à Châteauneuf-du-Faou : il sait de quoi il parle. Tout cela est fort distrayant : si le Far West américain a ses westerns, pourquoi le Far West européen n'aurait-il pas les siens ?

K. T.

(Cheminements, 300 p., 22 €)

◆ Le Pianiste de Trieste



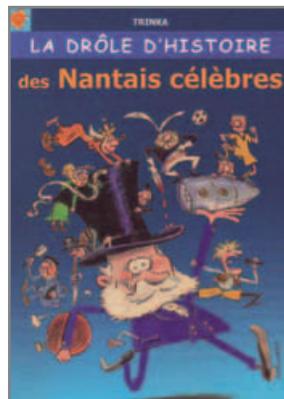
Si ce roman trouve place dans le PB, c'est d'abord parce que l'auteur, Alette Armel, qui habite une partie de l'année dans le Trégor, fait partie d'une longue dynastie, la famille Mauger, qui créa et dirigea plusieurs hebdomadaires en Bretagne, journaux qui ont perduré. C'est aussi parce qu'une partie de l'histoire se déroule en Bretagne, notamment le dénouement. Être née entre deux piles de journaux explique que l'auteur se fit un « sang d'encre » et décida dès son jeune âge de se consacrer à l'écriture.

La musique est le fil conducteur de cet ouvrage fort bien écrit. La trame est celle d'un roman à énigme. L'auteur mériterait une plus grande renommée...

K.T.

(Le Passage, 170 p., 17 €)

◆ La drôle d'histoire des Nantais célèbres



Après s'être consacré à l'histoire de Nantes, Trinka récidive en présentant, toujours avec humour, la vie et l'œuvre de 125 Nantaises et Nantais célèbres.

Tout le monde connaît Anne de Bretagne, Jules Verne, Éric Tabarly, Aristide Briand. Beaucoup connaissent Jacques Demy et Morvan Lebesque (notamment les lecteurs du PB). Mais qui a entendu parler des pittoresques Julien Leroux et autres sœurs Amadou ? Qui a eu vent des origines nantaises du grand Abélard ?

Cela intéressera les Nantais et beaucoup d'autres. Malgré le respect que nous devons au lecteur, laissons le dernier mot au général nantais... Cambronne.

K. T.

(Des dessins et des mots, 160 p., 17 €)

Notre livre du mois

Plantes des dunes bretonnes

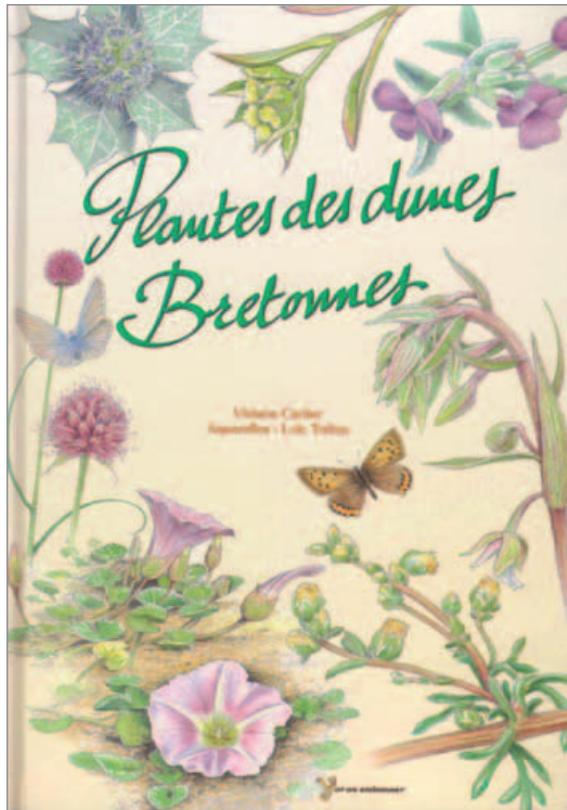
Viviane Carlier

Loïc Tréhin

Yoran embanner

À l'approche des beaux jours et de la redécouverte de la nature qu'ils permettent, plusieurs auteurs et éditeurs s'intéressent à la Bretagne sauvage, si riche et si attachante. À côté du commentaire d'une naturaliste compétente, cet ouvrage élégant donne ici la priorité, non aux photographies, mais aux dessins aquarellés de Loïc Tréhin, étonnants de charme et de précision. C'est à proximité des dunes que l'on est invité à suivre ces deux amoureux de la nature bretonne, en lisant ou en regardant leurs notes botaniques. Celles-ci sont situées, d'emblée, dans l'enjeu écologique mondial qui nous concerne tous. Bien connaître le milieu naturel prépare à l'apprécier, à l'aimer, donc à le protéger. Même si l'enseignement de la biologie s'est développé, il est devenu plus synthétique, et la culture botanique du grand public n'y trouve pas forcément son compte.

Ce beau livre est la première pierre d'un projet éditorial ambitieux : un ensemble de guides de reconnaissance des plantes de toute la Bretagne. Cette première étape est consacrée à la flore des sables maritimes, sous la forme d'une description détaillée et d'une illustration artistique précise. C'est en fonction, non seulement de leur fréquence, qu'une cinquantaine d'espèces ont été sélectionnées, mais aussi de leur valeur patrimoniale et de leur beauté. En fin



d'ouvrage, on découvrira la liste des espèces des sables maritimes non traitées dans le livre. Elles sont classées par famille. D'autres espèces, plus fréquentes en milieu rocheux ou en zone humide, seront traitées ultérieurement...

Le guide consacre une fiche d'une page à chaque plante fréquente, une seconde page, en vis-à-vis, étant consacrée à l'illustration et à sa légende. Un index fournit le nom, latin ou vulgaire, de plus d'une centaine de plantes. On aurait été heureux d'y trouver aussi les noms en breton... Le glossaire regroupe et explicite des termes complexes du langage botanique. Les insectes, fréquents dans les dunes, sont traités par l'illustration.

Déjà auteur de plusieurs travaux sur les plantes, Viviane Carlier enseigne depuis de nombreuses années à des adultes l'art de reconnaître et éventuellement d'utiliser les plantes sauvages. Le peintre morbihannais Loïc Tréhin a déjà illustré de nombreux livres : il excelle à observer des éléments du paysage et à les restituer par l'aquarelle. L'ensemble constitue donc un très bon moyen de découverte, avec toutes les précisions qu'un amateur passionné peut souhaiter, qu'il soit débutant ou expérimenté.

Mais de plus, présenté sous une solide couverture cartonnée, le livre s'adresse aussi à d'autres lecteurs, même peu avides de promenades et adeptes du fauteuil. Car il constitue aussi un très bel ouvrage, où il est agréable et instructif de butiner. La maquette est

élégante, les aquarelles sont somptueuses et le prix n'est pas si élevé, pour un ouvrage de cette qualité, qui, choisi comme cadeau, fera toujours plaisir. Un beau travail d'édition bretonne à encourager, même si (hélas ?) l'impression est catalane !

Jean-Jacques Monnier

(Yoran embanner, 128 pages grand format, 25 €)

Nous avons reçu...

et nous vous en parlerons si la place le permet :

◆ Jean Kergrist – *La Cordillère des jambes*, Coop Breizh, 10 €.

◆ Alain Croix – *La Bretagne entre histoire et identité*, Gallimard, 13,50 €.

◆ Hervé Bellec – *Les Sirènes du transibérien*, Géorama, 24 €.

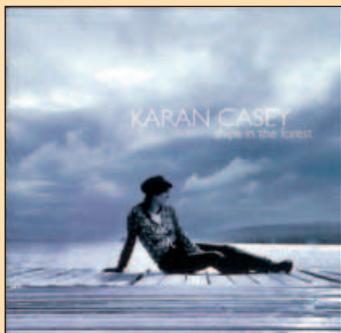
◆ Colette Geslin – *Arthur et les elfes d'Avalon*, Keltia Graphic, 20 €.

◆ Bruno Geneste – *Lisière d'ombre*, Les Chemins bleus, 9,90 €.

◆ Daniel Veyblins – *The Michangelo code*, Société des écrivains, 17 €.

Musiques de Celte

KARAN CASEY
Ships in the forest



Nouvelle gemme dans le jardin secret de Karan Casey qui nous livre enfin un album attendu par beaucoup, **Ships in the forest**.

Après des débuts au sein du groupe Solas, Karan choisit en 1999 de recentrer sa carrière sur un travail en solo. Dotée d'une formidable voix de soprano s'étendant sur plus de deux octaves, Karan n'a plus à prouver qu'elle a depuis longtemps atteint le firmament des chanteuses irlandaises.

Sur ce cinquième album, le plus ambitieux de sa carrière selon elle, nous retrouvons une dizaine de traditionnels dont un seul titre en gaélique. Véritable florilège de chansons d'amour romantiques ou tragiques, de pamphlets anti-guerre et, thème récurrent chez nos amis irlandais, une chanson sur l'émigration durant la terrible famine qui toucha l'île au milieu du XIX^e siècle. Plus original, une chanson de Joni Mitchell et une autre du poète écossais Robert Burns, *Ae Fond Kiss*.

L'album a été enregistré à la maison dans la campagne de Cork par Karan et les musiciens qui l'accompagnent sur scène : Caoimhín Vallely au piano, Kate Ellis au violoncelle et Robbie Overson à la guitare ainsi que les frères Vallely, Niall au concertina et Cillian au *uilleann pipes*.

Comme sur les précédents albums, Donald Shaw officie à la production, un gage de qualité. La plupart des arrangements sont signés de C. Vallely dont l'accompagnement aux claviers empreint de sobriété restitue parfois un côté poignant, sur *Dunlavin Green* par exemple.

Au final, beaucoup de mélancolie sur l'album réussi d'une des plus belles voix de la scène traditionnelle irlandaise.

(Crow Valley Music CVCD001
Distribution Keltia)

**AIDAN O'DONNELL
& KIERAN MUNNELLY**
In Safe Hands



Encore deux jeunes qui nous offrent un album pour lequel le terme excellence n'est en rien galvaudé. Aidan O'Donnell, *fiddler* du Donegal, et Kieran Munnelly, flûtiste du Mayo, se sont rencontrés à l'université de Limerick où ils étudient la musique traditionnelle.

Tous deux excellents musiciens au passé déjà riche d'expériences, tant en solo qu'au sein de groupes, leur duo *fiddle* et flûte se révèle une rencontre fertile qui a produit une musique énergique et percutante, tout autant que respectueuse de leur terroir d'origine.

Tantôt empruntés au répertoire du Donegal, tantôt issus de la tradition du Mayo, les douze sets qui composent **In Safe Hands** font parfois place à quelques compos de l'un ou l'autre. Ainsi *highlands* ou *mazurkas* nous indiquent que le nord n'est pas loin, tandis que reels et *hornpipes* apportent une fraîche brise du sud-ouest irlandais.

Aidan et Kieran font preuve d'audace sur les arrangements et ne craignent pas les expériences novatrices. Ainsi l'arrangement de cordes sur *Marshes* qui introduit une douce fragrance baroque dans le style du Donegal.

Quelques invités sur l'album : Ryan Molloy au piano, Seán Óg Graham à la guitare et bouzouki ou David Munnelly, le grand frère, à l'accordéon.

Lorsque je vous aurai dit que A. O'Donnell revendique l'influence de Tommy Peoples et que l'on perçoit dans le jeu de K. Munnelly des relents de Matt Molly, vous saurez tout de ces jeunes prodiges.

(Autoproduit mod 001
www.fiddleflute.com)

**MARTIN HAYES
& DENIS CAHILL**
Welcome here again



Martin Hayes incarne, pour beaucoup d'amateurs du genre, la musique si particulière du Co. Clare caractérisée par des morceaux courts imprégnés d'ornementations et de variations dans les phrasés musicaux.

Ses racines musicales sont profondes, puisqu'il commence le *fiddle* à l'âge de sept ans et qu'à treize ans il tourne déjà avec le Tulla Céilí Band que son père a fondé. Dans les années 80, il s'expatrie aux USA, où ses pérégrinations musicales croisent celles du guitariste américain Dennis Cahill.

Après deux albums solos en 1993 et 1995, il s'essaye en duo sur l'album culte *The Lonesome Touch*, suivi en 1999 d'un *Live in Seattle*. Et depuis plus rien. Neuf ans après, le duo Hayes-Cahill nous gratifie d'une nouvelle galette **Welcome here again** qui résonne comme un nouveau départ.

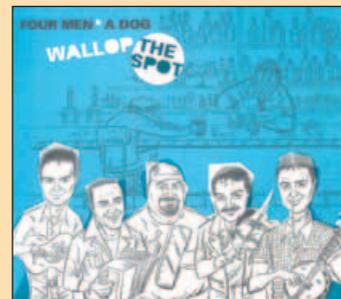
Sur celui-ci, Martin et Dennis nous offrent 18 morceaux légers comme un souffle sur lesquels Martin explore chaque air, chaque note, chaque émotion pour que l'auditeur aille au bout de son plaisir. Chaque morceau est longuement poli par ces deux complices, telle une pierre précieuse.

La musique de ces virtuoses est chaude comme une longue journée d'été, recherchée, travaillée à l'envi, l'accompagnement de D. Cahill à la guitare délibérément sobre pour soutenir avec discrétion le *fiddle* aérien de M. Hayes.

Il s'en dégage une atmosphère de calme et de sérénité. Un vrai délice.

(Green Linnet GLCD 1233
Distribution Keltia)

FOUR MEN & A DOG
Wallop the Spot



Nième come-back des quatre gars au chien, puisque les Four Men & a Dog nous reviennent après une éclipse de cinq années, avec l'album **Wallop the Spot**.

Assurément, ils n'ont pas dérogé cette fois encore à leur image de joyeux trublions de la musique irlandaise. Celle-ci est toujours un mélange éclectique et pittoresque de traditionnels traversés d'incursions virevoltantes à travers rock, blues, *bluegrass*, country, voire rap ou salsa. Une cuisine fortement épicée qui ravira tous les palais.

Nos quatre garçons « dans le vent », qui sont aujourd'hui cinq, font toujours preuve d'une énergie survitaminée en commençant l'album par un set de reels irlandais et écossais de la meilleure veine joués avec vigueur et panache. Morceau aussitôt suivi d'ailleurs par une incroyable chanson d'amour aux couleurs latino interprétée par Kevin Doherty. De quoi dérouter l'amateur de musique trad.

Tout au long de cet étonnant opus, l'auditeur sera successivement transporté dans une débauche de couleurs musicales passant des rythmes caraïbes au jazz contemporain. Pourtant lorsque la tradition est de mise, cela nous donne de grands moments, comme ce duel de banjos entre Cathal Hayden et Gerry O'Connor sur *Scatter the Mud*.

Pour épicer un peu le breuvage, quelques invités ont été conviés : Ciarán Tourish au *fiddle*, Arty McGlynn à la guitare ou Liam Bradley aux percus. Un album percutant, parfois déroutant, qui ne laissera personne indifférent.

(Hook 005
www.fourmenandadog.com)

Philippe Cousin

RED CARDELL
Le Banquet de cristal



Un générique impressionnant – citons pêle-mêle Miossec, Dan ar Braz, Yann Tiersen, Alktraxx, Ronan Le Bars, Thomas Fersen, Louise Ebreil, Gérard Blanchard, Farid Aït Siameur (Taÿfa) ou les Guichen – pour un album qui ne l'est pas moins ! Nos prolifiques amis de Red Cardell s'ingénient à toujours régénérer leur rock britto-orientalo-balkano-festif, avec une énergie dévastatrice et un savoir-faire saisissant.

Cette fois-ci donc, pour fêter leurs quinze ans de scène, ils nous invitent à un **Banquet de cristal** dont la liste des invités ferait pâlir d'envie plus d'un journal people ! Chacun d'entre eux s'est chargé de revisiter l'un des titres du groupe, tiré d'un de leurs albums, de **Rouge à Naître**, en passant par **Douleur, Sans fard** ou **Rock'n'roll comédie**. Il en sort un album d'une richesse et d'une générosité sans pareilles, où chaque morceau se pare d'une originalité étonnante qui donne l'envie irrésistible de découvrir le suivant.

Voilà qui pourrait peut-être le mieux caractériser l'entreprise Red Cardell : c'est un groupe qui donne envie. Envie de bouger, de danser, envie de chanter, envie de faire la fête et d'arroser avec eux un si digne anniversaire... Bluffant.

(Keltia Musique,
KMCD 195)

ANNIE EBREL QUARTET
Roudennoù



Discrète, trop discrète Annie Ebreil. Un album solo paru en 1996, **Tre ho ti ha ma hini'**, le remarquable et remarquable disque du groupe Dibenn² sorti quelques mois plus tard chez An Naer Produktion et, fin 98, **Voulouz loar**, enregistré en duo avec Ricardo del Fra³. Et depuis le silence... jusqu'en cette année 2008 où Annie Ebreil refait parler d'elle. Dans le cadre du festival Planètes Musiques (voir ci-dessous), elle reprend le chemin de la scène, avec son nouveau quartet. Avant que ne sorte ce nouvel album, **Roudennoù**.

Tout commence par quelques notes d'harmonica, celui d'Olivier Ker Ourio, sur une mélodie lancinante, **An Teod milliget**. Les percussions de Bijan Chemirani font ensuite leur entrée, discrètes, subtiles. Puis la guitare de Pierrick Hardy, qui intervient également à la clarinette. Et le tout forme un écrin raffiné, épuré, pour la voix de la chanteuse et son répertoire d'airs traditionnels ou de compositions signées Marcel Le Guilloux, Lors Jouin... ou Louis-Jacques Suignard, qui a écrit la poignante **Karrezennoù ruz ha gwenn**, dédiée aux difficultés des paysans bretons.

La toile cirée à carreaux rouges et blancs ou l'arôme du café patientant sur la cuisinière à charbon, qui servent de décor à l'album, ne doivent pas dissimuler son approche très ac-

tuelle, ni les impros jazz ou blues qui le ponctuent, comme sur **Ar C'hi daou droad** ou **Gerioù sabenn**, deux de ses titres les plus remarquables. Un disque superbe, qui laissera son empreinte dans la production bretonne.

(Coop Breizh, CD 1001)

PLANÈTES MUSIQUES
Nouvelles musiques traditionnelles

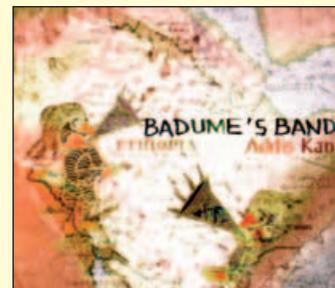


Au rayon compil', cet intéressant catalogue sonore, reflet de la programmation de l'opération Planètes Musiques 2008, organisée par la Fédération des associations de musiques et de danses traditionnelles. Il s'agit ici de faire la promotion des musiques traditionnelles, issues « des anciennes civilisations rurales mais aussi des communautés immigrées » et présentées comme « une alternative au tout marchand, une expression artistique et poli-

tique de la diversité culturelle ». Une démarche positive donc, qui nous permet de retrouver, pour la Bretagne, Annie Ebreil ou le trio BHQ. Mais qui nous propose aussi des découvertes passionnantes : les polyphonies occitanes (et féminines) de La Mal Coiffée, l'inclassable duo Antiquarks, la guimbarde de Wang Li, les percussions efficaces d'Indestwas Ka ou encore l'étonnante Soustraction des Fleurs... Une vraie richesse.

(Modal, L'Autre Distribution,
MPJ 111047)

BADUME'S BAND
Addis Kan



Un pied en terre éthiopienne, le second en terre bretonne... mais pas de grand écart ! La démarche reste particulièrement cohérente et la voix bretonne d'Éric Menneteau, qui mène le bal avec conviction et talent, s'inscrit parfaitement dans les rythmes lancinants du *Swinging Addis*, cette musique qui, dans les années 60, mit le feu aux folles nuits d'Addis-Abeba.

Une section cuivre costaud – Pierre-Yves Mérel et Xavier Puset au saxophone ténor – et des percussions qui assurent avec Antonin et Jonathan Volson constituent la trame de ce *trip* britto-africain, également soutenu par Rudy Blas (guitare), Étienne Callac (basse) et Franck Le Masle (piano et orgue électriques). Pour quel résultat ? Une forme de blues africain, un répertoire de *gwerzioù* chantées en amharique, la langue la plus répandue en Éthiopie. Issu du Gwenfol Orchestra, un groupe qui fit le bonheur des scènes bretonnes voici quelques années, Badume's Band a construit sa propre notoriété en sillonnant, l'été dernier, la Bretagne des festivals. Précision : **Addis Kan** signifie, breton et éthiopien mêlés, le nouveau chant. Une ambiance captivante, un voyage réussi !

1. PB n° 390, juin 1996.
2. PB n° 396, décembre 1996.
3. PB n° 421, février 1999.

Le Gwenn-ha-du en timbre !

La Bretagne n'étant plus un État souverain, ses symboles étaient fort rares dans l'univers des timbres-poste, chers aux philatélistes. En fait, on ne comptait que deux timbres, l'un paru le 25 mars 1943 et représentant les armoiries de la Bretagne. Fort joli timbre au demeurant. L'autre fut émis le 19 février 1977 dans le cadre d'une série sur les régions. Le cahier des charges de cette série avait été très strict : pas de représentation territoriale ou identitaire, comme on dirait aujourd'hui. La série fut catastrophique et d'une laideur consommée. Presque seule, la Bretagne émergea du lot, avec un visuel représentant... une carte (scandale !) avec même la Loire-Atlantique (re-scandale !). Heureusement pour les bons esprits jacobins, le graphisme était assez neutre et les frontières n'étaient pas indiquées...

Mais foin de ces frilosités, nos amis de l'île de Man viennent le 12 mai dernier de doter la philatélie mondiale d'un magnifique timbre représentant notre Gwenn-ha-du et frappé du nom BREIZH ! Cette nouveauté fait partie d'une série de huit. La poste de Man précise : « Cette série de timbres célèbre les liens entre l'île de Man et les autres nations celtiques : Écosse, pays de Galles, Cornouaille, Bretagne, Irlande, Asturies et Galice. Chaque timbre met en valeur la langue locale de nos

amis celtes. » En effet, les bretonnants ne seront pas peu fiers de lire sur ce timbre : « Hep Brezhoneg, Breizh ebet », « Sans breton, pas de Bretagne ». Même si « brezhoneg » aurait demandé une minuscule, c'est ici un beau symbole pour la langue bretonne. L'île de Man s'inscrit ainsi dans la démarche des Nations Unies qui ont proclamé 2008 « année internationale des langues ».

Il est à noter que deux des timbres de cette série (ceux d'Écosse et d'Irlande) étant les timbres Europa de l'île de Man pour 2008, et, les collectionneurs achetant souvent en séries complètes, le succès international du timbre Breizh n'en sera que plus grand. À qui devons-nous cette si belle initiative ? Une mention sur les timbres de la série peut nous guider : « Interceltique ». Le festival international de Lorient et Jean-Pierre Pichard ayant établi des liens avec nos



La série interceltique qui vient de paraître.



Le timbre Breizh.

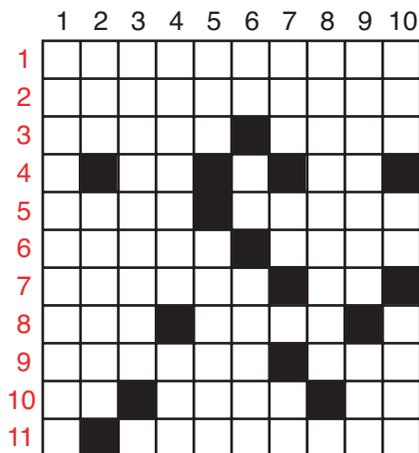


Jusqu'à présent, deux timbres étaient consacrés à la symbolique bretonne.

amis manxois depuis 25 ans, cette marque de solidarité interceltique en découlait. La poste de Man a poussé la délicatesse jusqu'à présenter la série à l'actuel directeur du Fil, en déplacement récent dans l'île. Des cartes portant les visuels des timbres seront émises le 1^{er} août prochain pour l'ouverture du festival à Lorient. Une boîte aux lettres y sera disponible et les courriers qui y seront déposés seront envoyés à l'île de Man pour leur acheminement international. Avis aux collectionneurs qui peuvent aussi dès à présent acheter ces timbres sur Internet : <http://www.gov.im/post/stamps/FutureIssue.aspx?categoryid=164>. Il en coûte environ 10 € par série.

Ronan Leprohon

Mots croisés n° 212



HORIZONTALEMENT : 1. Elle fait peut-être partie de la nouvelle section UDB de la Loire-Atlantique – 2. Ville de la Loire-Atlantique – 3. De bœuf, ils sont des lucarnes ; Coin du feu – 4. Amusé ; Cet Henri fut assasiné – 5. Refus de parler ; Sarkozy fut celui de Ségolène – 6. Ville allemande ; Subtile – 7. Certaines sont noires, même de jour ; Possessif – 8. Beaucoup de temps ; Trou dans la peau – 9. Capitale des Bahamas ; Œillet de Guérande – 10. À l'UDB, c'est le sigle de celui qui tient les comptes ; Rivière bretonne ; Règle – 11. Partisanes d'une célèbre hérésie.

VERTICALEMENT : 1. Ce dont *Le Peuple breton* a le plus besoin – 2. Navigateur porté sur la bouteille ; Col – 3. Protections des anciens combattants – 4. Jadis entretenues en Bretagne par les paroisses ; Distingué par la reine d'Angleterre – 5. Comme des vers ; Langue officielle dans l'Himalaya – 6. C'est-à-dire ; Métal des torques celtes ; Ancêtre

breton du football – 7. La clef des cabinets ; Toujours vert ; Dans – 8. Arrivées – 9. La fin du désir ; Arrivée d'un flux en Bretagne – 10. Sur une carte ; Utile en pâtisserie ; Solutions.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 211

Horizontalement : 1. ARMORICAIN – 2. BEUR ; FAR – 3. OGRES ; EV (*En ville*) – 4. NIA ; ÉPOI – 5. NOISES ; ERG – 6. ENLISÉES – 7. MALESTROIT – 8. ÉLÉGIES ; DÉ – 9. NI (*Nous*) ; ÉE ; ÉCHU – 10. TSÉ (*Tsé-Tsé*) ; UT ; FER – 11. SÉNÉ ; LACS.

Verticalement : 1. ABONNEMENTS – 2. RÉGIONALISE – 3. MURAILLE ; EN (*Éducation nationale*) – 4. ØRE ; SIÈGE – 5. ESSIEU – 6. IF ; SÈTE (*Patrie de Brassens*) – 7. CALE ; ERSE – 8. AR ; PESO ; CFA – 9. EOR (*Élève officier de réserve*) ; IDHEC (*Institut des hautes études commerciales... de Carthage*) – 10. NAVIGATEURS.

Festoù-noz

**Samedi 7 juin
Ancenis (44)**

Salle de la Charbonnière, 21 h
Fest-noz avec Pas de Sept, Aelig, etc.
Org. Festival Anne de Bretagne

○

Nantes (44)

Parking de la chambre de commerce, 17 h
Fest-noz gratuit de Sardinantes
Org. Comité des fêtes de Nantes

●

**Samedi 21 juin
Nantes (44)**

Fête de la Musique
Sur le parvis de la médiathèque J. Demy,
24, quai de la Fosse, à partir de 20 h
Fest-noz gratuit

●

**Samedi 28 juin
Casson (44)**

À la Prée neuve, près du château
Fest-noz sous chapiteau, 21 h
avec Luskan, Gavalan, etc.
Org. Jeux bretons de Casson

○

Saint-Jean-de-Boisseau (44)

À la salle des fêtes, 19 h 30
Fest-noz gratuit de la Saint-Jean
Avec Sant Yann et Esquisse
Buvette et restauration sur place

Stages de breton

Stumdi

**organisme de formation
en langue bretonne**

propose des stages courts
d'une semaine pour apprendre
et perfectionner le breton

**du 7 au 11 juillet 2008
à Landerneau**

et

**du 21 au 25 juillet 2008
à Pont-Scorff**

(pour vivre une semaine
dans un environnement vannetais)

**Ces stages peuvent être pris
en charge dans le cadre
de la formation continue.**

**Les étudiants, demandeurs
d'emploi ou groupes à partir
de 3 personnes pourront bénéficier
de tarifs réduits.**

Il reste encore quelques places
dans les deux stages

Pour vous inscrire :

Stumdi - BP 311 - 29413 Landerneau
Cedex - 02 98 21 39 94 et
bzh.stumdi@wanadoo.fr



**Evit digoradur ur skolaj
e Naoned e Liger Atlantel**

a zo o klask

- **ur rener-skolaj darn-amzer a gero
mero e karg prantadoù kelenn**
(Bac+3, bet o labourat en ur skol/skolaj/lise
e pad 5 bloaz d'an nebeutañ) ;

- **kelennerien war :** ar brezhoneg, ar
galleg, ar saozneg, an istor-geo, ar
matematik, an deknologiezh, ar so-
nerezh, skiantoù ar vuhez hag an
douar, an arzoù plastek, an deska-
durezh korf ha sport ;

*Da gentañ e vo kinniget un nebeut tre
a eurvezhioù dre zavez dre ma vo ur
c'hasad nemetken ar bloavezh kentañ
met bez e c'hell ar gelennerien ke-
lenn muioc'h eget un danvez e-benn
klokaat o implij amzer.*

- **ur c'hasour.**

Brezhoneg komzet ha skrivet

Titouroù :

**DIWAN - BP 147
29411 LANDERNE Cedex
Pgz/tél. : 02 98 21 33 69**

Théâtre

**Mercredi 10 juin
Lannion (22)**

Au Carré magique, 20 h 30
Le Destin du clandestin
Comédie de Djibril Goudiaby
A l'initiative du collectif de soutien
aux sans-papiers du Trégor-Goëlo
Entrée 6 €, **gratuit moins de 12 ans**

○

**Dimanche 15 juin
Saint-Nazaire (44)**

Pièce de théâtre en breton
interprétée par les élèves
de Skol Diwan Sant-Nazer,
Salle René-Guy Cadou à l'Agora, à 17h.
Entrée 3 €, **gratuit moins de 12 ans**

Conférences

**Mardi 10 juin
Brest (29)**

À la Maison de l'Europe à 18 h
16, rue de l'Harteloire
Rencontre en français avec Divskouarn,
association pour le développement
du breton chez les tout-petits
sur le thème :
Langue bretonne et petite enfance

**Ancenis (44)
dans le cadre du festival
Anne de Bretagne**

Au cinéma l'Éden,
Lukian Kergoat,
maître de conférence de l'Université
animera une rencontre sur le thème
Langue bretonne et parler gallo
(Renseignements : 02 40 81 38 14)

PETITES ANNONCES

Le Peuple breton publie sous cette
rubrique des petites annonces. Le texte
doit ne pas excéder 5 lignes de 50 signes et
être accompagné d'un chèque de 11,95 €.

Ces annonces sont à adresser
à la rédaction (BP 1, 29850 Gouesnou).

Aidez Le Peuple breton : abonnez-vous

Prénom et nom _____

Adresse _____



11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 35 €
Tarif de soutien : plus de 40 €
Étranger : tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint règlement par chèque à l'ordre du Peuple breton
Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Vos questions

Nos réponses

« Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais... ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse. »

La rédaction du *Peuple breton*

Question 71

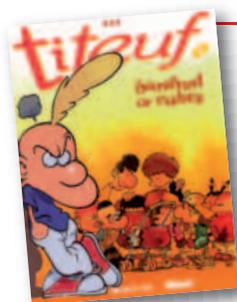
Vos pages livres me posent quelques problèmes. Je trouve que leur tonalité est vraiment trop complaisante. D'une critique, on attendrait plus de distance. De plus, la part faite aux éditeurs de Bretagne ne vous paraît-elle pas excessive, quand on sait l'importance numérique de ce qui est publié en France ?

Réponse

Cette question nous avait déjà été posée il y a trois ans, presque dans ces termes et nous ne pouvons que répondre un peu à la manière d'alors. D'abord, il est vrai que nos recensions sont plus ou moins favorables aux ouvrages signalés. Pourquoi ? Nous avons peu de place et nous ne voulons pas la gaspiller à attaquer des ouvrages ou des auteurs à qui nous ferions ainsi une publicité que nous voulons surtout éviter. Quand un livre ne nous plaît pas, nous n'en parlons pas, c'est tout et pour ne pas confondre ce silence réprobateur avec celui qui résulte du manque d'espace dont nous disposons pour rendre compte de tout ce dont nous voudrions parler, nous ne mentionnons même pas ces livres dans la rubrique « Nous avons reçu... ».

Le but de nos pages livres, c'est d'aider les lecteurs à découvrir des ouvrages qui nous paraissent intéressants dans la masse des livres édités chaque mois. C'est aussi d'aider, à notre manière, les éditeurs bretons qui ont un handicap énorme par rapport à l'édition parisienne qui dispose, elle, d'un accès quasi exclusif aux médias hexagonaux et notamment au principal d'entre eux, la télévision. Comme la télévision « ouestonne » est totalement défaillante dans ce domaine, il faut bien que le PB fasse le maximum pour aider des éditeurs qui sont souvent plus des militants que des commerçants.

Cela dit, nous n'avons pas d'œillets et nous apprécions lorsque des éditeurs hors Bretagne publient des auteurs ou des textes qui participent de la culture bretonne. Ainsi dans notre dernier numéro tous les ouvrages recensés, y compris le livre du mois, avaient des éditeurs non bretons. Et pour ne prendre que les dix derniers numéros du PB, ce ne sont pas moins de 14 maisons d'éditions non bretonnes qui ont fait l'objet de nos recensions, 1 américaine, 1 galloise, 1 occitane, 1 polonaise et 10 parisiennes. Encore faut-il cependant que ces maisons d'édition lointaines pensent à faire un service de presse au *Peuple breton*, ce qui est loin d'être automatique...



Jeu de juin

Ce mois-ci, nous vous proposons comme lots de notre jeu dix BD en breton de l'archi-célèbre Titeuf. De quoi amuser les petits et les grands, les bretonnants avertis comme les débutants. Car c'est une bien sympathique façon de se familiariser avec notre langue. Bonne chance, donc, aux joueurs du mois.

Comme d'habitude, pour participer au tirage au sort qui attribuera ces lots, il suffit de nous adresser avant la fin du mois (le cachet de la poste faisant foi) sur papier libre : vos nom, prénom (**obligatoire**) et adresse. Une seule participation par personne et une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1 - 29850 Gouesnou.**

Résultats du jeu du PB d'avril

Dix lecteurs ont gagné une des dix petits Livres bleus mis en jeu au mois d'avril.

Ce sont : Patrick, de Hengoat (22) ; Gérard, de Plérin (22) ; Yannick, de Plouguerneau (29) ; Hervé, de Rennes (35) ; Michel, de Vannes (56) ; Jean-Paul, du Pouliguen (44) ; Karl, de Pont-Château (44) ; Michel, du Bouscat (33) ; François, de Gaubertin (45) ; Alain, de Fontaine-la-Mallet (76).

Ces gagnants ont reçu leur lot courant mai.

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH

Mensuel (44^e année)

Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU

Tél. 02.98.64.53.77

Fax 02.98.37.91.74

Directeur de la publication :

Robert Pédron

Rédacteur en chef :

Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :

Jean-Jacques Monnier

Secrétaire de rédaction :

Jean-Claude Le Gouaille

Responsable calendrier :

Christian Pierre

Responsables de rubriques :

Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Philippe Cousin, Yann Fiévet, Patrig Gouedig, Iffig, Yves Jardin, Herve Lannuzel, Yvon Le Bras, Pierre Morvan, Nono, Ronan Pagan, Morgan Tremel.

Correspondants :

Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens

Pour la Belgique : Dirk Basyn

En Catalogne : Philippe Liria

En Corse : Fabiana Giovannini

En Occitanie : Gérard Tautil

Critiques de disques :

Bretagne : Pierre Morvan

Celtie : Philippe Cousin

Pays Basque : Alain Hervochon

Critiques de livres :

Jean-Jacques Monnier,

19 Penn ar Pave – 22300 Lannion

Livres en breton :

Herve Lannuzel

27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes

Responsable publicité :

Ronan Leprohon, au journal

Editeur :

Presses populaires de Bretagne

CPPAP : 0712 G 86914

Impression et routage :

Cloître imprimeurs à 29800 Saint-Thonan



Abonnements, administration :

9, rue Pinot-Duclos

22000 SAINT-BRIEUC

Dépôt légal : N° 2448

LE PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

L'accueil et le secrétariat du *Peuple breton* à notre local de Saint-Brieuc sont assurés par Maiwenn aux horaires suivants : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, les mardis et jeudis. Le téléphone-fax-répondeur : 02 96 61 54 11. Le mail de l'administration : peuple.breton@orange.fr.



Les Vieilles Charrues



17 AU 20 JUILLET 2008

17^e FESTIVAL

ZZ TOP
GAD ELMALEH **BEN HARPER**
MOTÖRHEAD & **THE INNOCENT CRIMINALS**
CHRISTOPHE MAE **THE HIVES**
Yael NAIM **VANESSA PARADIS** **GOSSIP**
DUFFY **THE DO** **CAMILLE**
ETIENNE DAHO **BABYSHAMBLES**
MORCHEEBA **MATMATAH** **THE KOOKS...**

KARAEZ AN ERER KOZH



N° Indigo 0 820 890 066

www.vieillescharrues.asso.fr

www.myspace.com/vieillescharrues



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommer avec modération.